



COMMISSION EUROPÉENNE

Direction générale Développement et relations avec les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

C1*4 D(2007) 5825

Revue annuelle opérationnelle de 2007

CONGO BRAZZAVILLE

Table des matières

Document 1 : Rapport Annuel Conjoint (projet final) prenant en compte
 les commentaires écrits de l'ON.

**COOPERATION ENTRE LA
REPUBLIQUE DU CONGO ET L'UNION
EUROPEENNE (RC/UE)**

**RAPPORT ANNUEL CONJOINT POUR
L'ANNEE 2006**

TABLE DES MATIERES

RESUME	4
1. BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE	6
1.1. Bilan de la situation politique	6
1.2. Bilan de la situation économique	8
1.2.1. Evolution Générale.....	8
1.2.2. Tendances.....	10
1.2.3. Qualité de la gestion des finances publiques et des dépenses budgétaires.....	12
1.2.4. Intégration dans l'économie mondiale et accords commerciaux.....	12
1.3. Bilan de la situation sociale	13
1.4. Bilan de la situation environnementale.....	15
2. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS	16
2.1. Secteurs de concentration.....	16
2.1.1. Appui à la politique sectorielle des transports.....	16
2.1.2. Développement institutionnel dans le contexte de la démocratisation et de l'État de droit.....	17
2.1.3. Appui macro-économique.....	18
2.2. Projets et programmes hors concentration.....	19
2.2.1. Désarmement, démobilisation et réinsertion.....	19
2.2.2. Soutien au programme national de développement sanitaire. Appui au système de santé du Congo - PASCOP 9 ACP COB 2.....	20
2.2.3. Appui à l'ordonnateur national - PAON 8 ACP COB 4.....	20
2.2.4. Programme de microréalisations en milieu rural – PMR 8 ACP COB 9.....	21
2.2.5. Programme de microréalisations urbaines – PMRU II 7 ACP COB 49 et 50 et 9 ACP COB 8.....	21
2.2.6. Appui aux aires protégées.....	21
2.2.7. Facilité de Coopération Technique – FCT 9 ACP COB 4.....	21
2.3. Utilisation des ressources destinées aux acteurs non étatiques (ANE).....	22
2.4. Utilisation de l'enveloppe B.....	22
2.5. Autres instruments.....	22
2.5.1. ECHO.....	22
2.5.2. STABEX et SYSMIN.....	22
2.5.3. Coopération régionale.....	22
2.5.4. Lignes budgétaires de la Communauté.....	23
2.5.5. Banque européenne d'investissement.....	23
3. EVALUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE : RAPPORT SUR LES CONTRATS ET PAIEMENTS PAR RAPPORT AUX PREVISIONS	24
3.1. Contrats FED.....	24
3.2. Paiements FED.....	24
3.3. Paiements sur lignes budgétaires.....	24
4. COORDINATION DES BAILLEURS ET HARMONISATION	24
5. DIALOGUE DANS LE PAYS AVEC L'ON ET LES ACTEURS NON ETATIQUES	25
6. PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION POUR 2007 SUITE A LA REVUE A FIN DE PARCOURS	25
7. CONCLUSIONS	26
LISTE DES ANNEXES	29

LISTE DES ABREVIATIONS

APE	Accord de Partenariat Economique
BEAC	Banque des Etats d’Afrique Centrale
BEI	Banque Européenne d’Investissement
BM	Banque Mondiale
CEEAC	Communauté Economique des Etats d’Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire d’Afrique Centrale
COMEG	Congolaise des Médicaments Génériques
COMIFAC	Commission des Forêts d’Afrique Centrale
CONADER	Commission Nationale de Désarmement et de Réinsertion des ex-combattants
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réinsertion
DSRP	Document Stratégique sur la Réduction de la Pauvreté
DSRP-I	Document Stratégique Intérimaire sur la Réduction de la Pauvreté
FED	Fonds Européen de développement
FMI	Fonds Monétaire International
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
HCREC	Haut Commissariat à la Réinsertion des Ex Combattants
IBW	Institutions de Bretton Woods
MDRP	Multi-country demobilisation and reintegration program
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PCT	Parti congolais du travail
PIN	Programme Indicatif National
PNDDR	Programme national de désarmement et de réinsertion des ex-combattants
PNT	Plan National des Transports
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
RC	République du Congo
RMP	Revue à mi-parcours
SNPC	Société Nationale des Pétroles du Congo
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne

RESUME

Peu d'activités sur le plan politique en République du Congo, mis à part : une situation toujours assez précaire malgré un calme relatif dans la région du Pool (on y note toujours la présence de bandes armées) ; les discussions au sein du PCT quant à sa possible réforme ; les préparatifs pour les élections législatives en 2007 ; la forte implication du Congo au niveau régional ; et finalement les difficultés du pays pour se maintenir en ligne avec la FRPC dans le cadre de l'initiative PPTE.

L'année 2006 a été marquée par des actes du gouvernement congolais et de faits qui ont un impact sur la coopération Congo – UE et notamment :

- Le Congo a atteint le Point de décision dans le cadre de l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés), au mois de juin comme initialement prévu lors du report programmé au mois de décembre. De ce fait, le décaissement de l'appui macroéconomique de l'Union européenne a pu être fait.
- Le Plan National des Transport a été approuvé par le Parlement en août 2006.

En termes d'exécution du programme indicatif national (PIN) du FED, les performances de 2006 ont été très bonnes. La coopération entre l'UE et le Congo a été marquée par :

- La mise en œuvre de tous les engagements financiers programmés sauf ceux concernant les acteurs non étatiques (autres urgences de la délégation) et le rapatriement des réfugiés congolais au Gabon (l'identification a montré l'inintérêt du sujet conduisant à la re-programmation du montant disponible).
- Le décaissement de l'appui macroéconomique.
- Le développement des activités du PASCOB et notamment la montée en puissance de la centrale d'achat de médicaments malgré des obstacles pratiques et politiques.
- Le lancement des travaux de la RN1. La revue à fin de parcours pour le pays permettra de redonner sa cohérence à ce projet en permettant finalement de faire tout le tracé prévu initialement.
- La prolongation du projet d'appui à l'Ordonnateur national et le recrutement d'une nouvelle assistance technique visant un resserrage des activités sur l'amélioration qualitative.
- La signature des Conventions de financement pour les aires protégées et pour le projet Enveloppe B.
- Une solution transitoire pour maintenir ECOFAC dans l'attente du lancement du projet ECOFAC IV.
- La clôture des programmes de microréalisations en milieu urbain et en milieu rural. La clôture du programme en milieu rural a été rendue difficile en raison des difficultés de mise en œuvre des phases initiales du projet et des pénuries récurrentes de matières premières (ciment, poutrelles métalliques).
- Le lancement de l'exercice de programmation du 10^{ème} FED.
- L'amélioration sensible de l'approche coordonnée des bailleurs de fonds sur les sujets sensibles comme les finances publiques ou la santé.

Des décisions de financement ont été prises en 2006 pour un montant total de 5 Mio €, soit 85 % des prévisions maximales et 114 % des objectifs 2006. Il s'agit des projets suivants :

- Réhabilitation et développement socioéconomique dans le Pool (2,1 Mio €)
- Appui institutionnel au Ministère de l'économie forestière (2,95 Mio €)

La revue à fin de parcours, avec l'allocation supplémentaire de 11,34 Mio € accordée au Congo en 2006 permettra, outre l'achèvement des travaux de la RN1 initialement prévus, de faire le dragage des passes d'accès au port de Brazzaville.

Durant 2006, un montant total de 2,1 Mio € a été dégagé sur des engagements globaux principalement sur l'ancien projet d'appui au PNDS (7 ACP COB 4). Le reste à liquider (montants à contracter ou à payer sur les projets décidés avant 2001) a été réduit à zéro.

Un montant total de 75,1 millions d'euros a été contracté au cours de l'année 2006. L'engagement effectif des 30,4 millions d'euros relatif au programme d'allègement de la dette, pondéré dans les prévisions 2006 par un risque élevé, a permis de dépasser largement l'objectif 2006 (202% de réalisation). Les contrats relatifs aux travaux de la RN1 ont été signés pour un total de 42,2 millions d'euros, soit 2,5 millions d'euros de moins par rapport au budget estimé dans le Convention de financement. Des retards sont été accusés dans le démarrage des projets d'appui à l'Etat de droit, d'appui institutionnel au Ministère de l'économie forestière, ECOFAC IV et dans le projet de réhabilitation et de développement socioéconomique dans le Pool. L'ensemble de ces retards représente un montant non contracté de 12 millions d'euros par rapport aux prévisions 2006.

En ce qui concerne les paiements, un montant total de 40,1 Mo € a été décaissé en 2006. L'objectif 2006 a donc largement été atteint suite au décaissement de 30.450.000 € effectué au titre de l'allègement de la dette du Congo vis-à-vis de la BEI; paiement sur lequel un risque élevé avait été inscrit.

En 2007, des conventions de financement ou des avenants à des conventions existantes devraient être signées pour les projets suivants :

- PIN enveloppe A :
 - PAON II : 0,57 Mio €.
 - Dragage des passes d'accès au port de Brazzaville : 5 Mio €.
 - Avenant au PASCOP pour y adjoindre une composante Ebola : 0,730 Mio €.
 - Avenant RN1 pour finaliser le tronçon Brazzaville – Kinkala : 16 Mio €.

- Hors PIN :
 - Projet TPS : Appui au Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des ex-combattants à travers une subvention au fonds fiduciaire MDRP géré par la Banque Mondiale : 3 Mio €.
 - Projet de réconciliation et de reconstitution du tissu villageois avec une composante pour la prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles : 5 Mio €.

1. BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE

1.1. Bilan de la situation politique

Aucun trouble notoire n'a été à déplorer dans le courant de l'année 2006. La situation dans le département du Pool, si elle se stabilise reste cependant précaire. Les négociations entre le gouvernement et les rebelles du pasteur Ntumi n'ont pas connu d'avancées significatives en 2006 mais des perspectives s'ouvrent pour 2007 avec les élections législatives de juin 2007. Les législatives partielles, non organisées depuis 2002 dans certains départements du Pool ne se sont finalement pas tenues en 2006 et ne se tiendront pas avant les législatives nationales de 2007.

Le Parti congolais du travail (PCT) de la mouvance présidentielle a continué à connaître une certaine division entre les fondateurs et les conservateurs. Le Congrès du parti n'a pas eu lieu en 2006 et été reporté à début 2007.

Le parti MCDDI de Bernard Kolélas, ancien opposant du Président Sassou revenu d'exil en 2005, s'est rallié à la mouvance présidentielle en vue des élections législatives de 2007.

En vue des prochaines échéances électorales de 2007 (législatives), de 2008 (municipales) et de 2009 (présidentielles), une loi sur les partis politiques a été adoptée le 23 août 2006. Elle fixe des conditions sur la représentativité, le financement et le fonctionnement des partis. Il est possible que cette loi favorise une meilleure lisibilité des tendances politiques notamment en limitant le nombre excessif de partis (environ 200) existant.

Le Président de la République du Congo a assumé durant l'année les mandats de président en exercice de l'Union africaine et de la CEEAC. Il a exercé ces mandats avec une détermination notable et a interagi dans l'ensemble des dossiers préoccupant le continent africain. Ces lourdes responsabilités internationales l'ont cependant contraint à voyager énormément et par conséquent à traiter les questions nationales avec moins d'attention.

Le point de décision PPTE a finalement été atteint le 8 mars 2006. Malheureusement, la 3^{ème} revue sur la mise en œuvre de la FRPC d'octobre 2006 a été non conclusive suite notamment à un constat de dépassement budgétaire important. La FRPC a dès lors été suspendue pendant au moins 6 mois. La mise en œuvre de mesures correctives ainsi qu'un programme de référence ont été discutés entre le pays et les IBW au début de 2007 pour faire en sorte que le pays retrouve les conditions de la FRPC le plus rapidement possible.

Droits de l'homme, État de droit, bonne gouvernance et lutte contre la corruption

En 2006, il y a eu peu d'initiatives et d'avancées notables dans ces domaines particuliers. On peut toutefois noter que sous l'égide conjointe de la Banque mondiale et de la Commission européenne, un « audit » des finances publiques par le biais d'un CFAA et d'un PEFA a été réalisé en 2006. Les résultats ont révélé un certain nombre de lacunes qui ne peuvent rester en l'état. Les autorités ont dès lors décidé d'organiser, début 2007, un séminaire pour élaborer un projet de plan d'action du gouvernement pour la réforme des finances publiques. Celui-ci doit encore être validé.

La gouvernance administrative présente toujours des limites importantes dans le respect de la législation, la transparence, la responsabilisation des individus et des institutions, la décentralisation et la lutte contre la fraude et la corruption. L'administration congolaise reste peu efficace pour plusieurs raisons, notamment : les textes réglementaires et les formalités qu'elle est chargée de mettre en application sont souvent lourds et inadaptés ; le personnel est insuffisamment formé et motivé ; et une trop forte

concentration des pouvoirs au sein de l'exécutif, empêchant les pouvoirs législatif et judiciaire d'exercer leur mission de contrepoids démocratique dans le respect des textes en vigueur.

La décentralisation administrative s'organise peu à peu. Hormis dans le département du Pool, les structures décentralisées sont installées et découvrent leur mission. La forte centralisation des questions budgétaires et l'allégeance des mandataires départementaux aux responsables nationaux limitent cependant l'avancée du processus. En 2006 Dolisie, (département du Niari) a été choisie pour abriter les festivités de la fête nationale du 15/08 dans le cadre du programme de municipalisation accélérée. Les investissements dans la ville ont été très importants et en ont changé la physionomie. Les travaux se sont beaucoup mieux déroulés que l'année précédente à Impfondo, pour lesquels le Président de la République a dû intervenir fermement *a posteriori* pour qu'ils soient achevés.

La société civile congolaise remplit toujours difficilement son rôle et continue à souffrir de grandes faiblesses en termes de structuration, de ressources humaines, financières et d'équipement. On notera que le gouvernement a pourtant fait appel à la société civile dans le cadre de l'élaboration du DSRP final, notamment dans le cadre d'une étude sur la perception de la pauvreté.

Prévention de conflits

Au plan international, du fait des mandats internationaux confiés au Président de la République, le Congo a été actif dans le domaine de la prévention des conflits ainsi que dans celui de la gestion des conflits actuels. Au plan interne, les accords de paix réaffirmés en mars 2003 dans le cadre de la crise persistante du département du Pool ne sont toujours pas respectés par les parties et les négociations piétinent toujours.

Le projet de collecte de destruction des armes pour le développement financé par la CE (2 Mio €) et exécuté par le PNUD s'est poursuivi en 2006. Vu le blocage des négociations sur cet aspect entre le gouvernement et le pasteur Ntumi, le ramassage des armes présentes dans le Pool n'a pas pu débuter. Le projet a pourtant déployé toutes les structures opérationnelles nécessaires. Les opérations de collectes des armes ont en revanche été poursuivies à Brazzaville.

Le HCREC a débuté le processus de mise en œuvre du Programme National de Démobilisation Désarmement et Réinsertion, en grande partie financé par un don de 17 Mio de US \$ de la BM (fonds fiduciaire « Multi-country demobilisation and reintegration program » (MDRP)), dont l'accord a été signé en janvier 2006. L'Union européenne devrait abonder ce financement par un complément de 3 Mio € dans le courant 2007. Un projet complémentaire de l'Union européenne, visant une approche communautaire de réconciliation et de prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles devrait compléter ce dispositif dans le courant 2007.

Les réalisations relatives à des questions transversales

Lutte contre la pauvreté et atteinte des objectifs des OMD

DSRP :

En 2006 et malgré des retards importants, le gouvernement a avancé dans l'élaboration du DSRP final. Il y a notamment eu la finalisation de l'enquête générale sur la consommation des ménages qui donne une image claire de la pauvreté dans le pays et la consultation participative des acteurs non étatiques sur la perception de la pauvreté, qui donne des informations importantes sur les besoins essentiels exprimés par la population. Les avancées ont été moins importantes concernant l'élaboration du Cadre de dépenses à moyen terme qui représente pourtant une pièce fondamentale puisque devant fournir un chiffrage des priorités de lutte contre la pauvreté.

OMD :

Le pays n'a réellement commencé à se préoccuper des OMD qu'en 2006. A l'automne 2006, une feuille de route a été établie pour l'élaboration d'un plan national d'atteinte des OMD. Un premier projet de plan national a été élaboré fin 2006 et a fait l'objet d'une présentation lors de l'atelier régional sur la

planification des OMD en avril 2007. Il sera affiné et adopté en 2007.

Renforcement des capacités, développement institutionnel et genre

Institutions :

Si officiellement les institutions prévues par la Constitution du 20 janvier 2002 sont installées, certaines n'ont aucun moyen pour fonctionner, ni même de locaux pour s'installer (notamment la Commission Nationale des droits de l'homme). De facto, on peut observer qu'aucune n'assume réellement son mandat.

Les capacités du gouvernement à élaborer et mettre en œuvre des politiques sectorielles appropriées sont pour l'instant faibles.

Le parlement affiche lui aussi une faible capacité à user de toutes ses prérogatives pour exercer son contrôle sur l'exécutif.

Le système judiciaire demeure également précaire et assume son mandat avec une rigueur limitée. Les moyens matériels et humains mis à sa disposition sont insuffisants et sa capacité à éliminer les comportements préjudiciables de certains de ses membres restent limités. Le processus de démocratisation entamé au début des années 1990 a conduit à la création de nombreux partis et associations politiques (225 dénombrés en 2005). Bon nombre ont une existence éphémère et ont une influence limitée sur la marche du pays, faute de vrai projet politique. L'opposition est de ce fait faible, fragmentée et sans leader vraiment capable de la rassembler.

Cohésion sociale et genre :

La problématique du genre en RC se pose à plusieurs niveaux :

- la représentativité des femmes en politique et dans les sphères de prise de décision ;
- des dispositions discriminatoires dans les textes en vigueur ;
- le marché du travail, le système scolaire, le ménage.

Représentant 51% de la population, les femmes n'occupent que peu de postes à responsabilité dans les institutions nationales. Cette faible représentation s'explique par l'existence d'une discrimination presque culturellement inscrite limitant la capacité des femmes elles-mêmes à faire évoluer la situation. Malgré la création en 1992 d'un ministère en charge de la promotion de la femme, l'adoption d'une politique nationale de promotion de la femme en 1999, de plusieurs textes organisant l'égalité juridique de l'homme et de la femme et la ratification de la plupart des instruments internationaux, la discrimination à l'égard de la femme persiste tant sur le plan légal que dans la vie quotidienne.

La cohésion sociale a fortement été entamée en RC suite à la découverte des gisements pétroliers et des conflits qu'elle a générés. Elle s'accroît encore à cause des écarts grandissants de richesse et des disparités spatiales. Si certaines initiatives gouvernementales sont prises pour améliorer cet aspect (retour et amnistie de certains exilés ou organisation de manifestations sportives pouvant renforcer le sentiment national), beaucoup reste à faire.

Mécanismes de prévention des catastrophes

En cas de catastrophes, le pays dispose des mécanismes suivants : une cellule humanitaire d'urgence auprès du ministre des affaires sociales, une cellule de protection civile auprès du ministre de la sécurité et de la police, et le Plan national d'intervention en cas d'urgence. Cependant, ces ministères ne disposent pas des ressources humaines et matérielles suffisantes pour exercer ces compétences.

1.2. Bilan de la situation économique

1.2.1. Evolution Générale

La République du Congo reste un pays post-conflit. Après des années de guerre civile, la situation économique de ce pays faiblement peuplé (3 millions d'habitants sur une superficie comparable à celle de l'Italie) reste marquée par un lourd passif : dette extérieure énorme, infrastructures obsolètes ou détruites par les conflits. L'essentiel des revenus du pays dépend de l'évolution du marché pétrolier mondial : la conjoncture actuelle fait de la République du Congo le paradoxe d'un pays riche des revenus de son

pétrole mais appauvri par le poids de sa dette extérieure, conséquence d'années de gestion défectueuse et de guerres civiles.

Stimulé par la flambée des cours mondiaux du pétrole de ces dernières années et par l'augmentation de la production pétrolière en 2005, le PIB réel du Congo a enregistré une forte croissance, passant d'environ 4 pour cent en moyenne sur la période 2000-2004 à 8,4 pour cent en 2005 et 7,9 pour cent en 2006.

L'activité économique globale reste néanmoins vulnérable aux chocs exogènes en raison de la trop forte dépendance du pays à l'égard du pétrole. Le pays est doté de ressources naturelles et minérales appréciables et serait en mesure, moyennant un approfondissement des réformes, de mobiliser des ressources additionnelles de bailleurs de fonds et d'investisseurs privés et de mettre l'économie sur une trajectoire de croissance durable.

Les prix élevés du pétrole et la relance de la production non pétrolière en 2006 ont contribué à augmenter les recettes fiscales. Parallèlement, les annulations de dettes bilatérales décidées par des créanciers du Club de Paris et l'allègement de dette au titre de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) permettent au pays d'apurer une partie de ses arriérés.

Selon le Ministère de l'économie, des finances et du budget, en 2007 la situation économique du Congo pourrait connaître un ralentissement de la croissance en termes réels, en dépit du maintien d'un niveau d'activité soutenu dans le secteur non pétrolier. Celle-ci sera marquée par un ralentissement du PIB réel à 5,7% sur 2007-2009 suite à la contraction de l'activité pétrolière (-2,6%). Le PIB non pétrolier pourrait évoluer en moyenne annuelle autour de 6,5% et contribuer à alimenter la croissance globale. Sa vigueur serait soutenue principalement par le développement des activités ci-après :

- la poursuite des investissements publics ;
- le lancement des travaux de réhabilitation du CFCO et d'amélioration de la production d'eau potable et d'électricité qui devrait améliorer le climat des affaires ;
- la bonne tenue de la production forestière et une plus grande stimulation de la production agricole avec la poursuite des projets en cours;
- la vigueur projetée des activités commerciales.

Evolution des principaux indicateurs économiques (2002-2006)

	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005	2006	2007-2009
Croissance investissement et épargne						
PIB réel/Ha USD	1.188,0	1.106,0	1.120,0	1.176,0		
PNB/Ha (méthode Atlas) USD	844,0	472,0	620,0	950,0	1.100,0	1.488,6
Croissance réelle du PIB (%)	-0,1	1,7	4,2	8,2	6,4	5,7
Pétrole	308,0	9,1	-3,3	12,8	6,8	4,4
Non-pétrole	-1,7	-2,8	9,6	5,5	6,3	6,5
Inflation %	9,0	7,4	1,9	2,5	4,7	5,6
Investissement brut (% PIB)	29,8	28,9	24,4	22,4	23,8	29,3
Public	1,8	6,2	7,8	5,4	9,0	12,2
Privé	22,7	18,6	11,1	11,0	9,4	9,8
Privé hors pétrole	5,3	4,1	5,4	6,0	5,5	7,0
Epargne intérieure brute	41,5	37,8	52,8	28,7	68,8	64,3
Epargne nationale Brute	22,7	16,6	24,9	33,4	39,1	37,9
Secteur Pétrolier						
Production (Mio barrils)	62,0	82,7	87,7	92,6	98,8	147,4
Prix mondiaux (USD/barril)	18,6	17,6	28,9	54,4	65,0	63,3
PIB pétrole (% PIB total)	27,6	43,9	55,8	60,4	64,9	54,4
Exportations en % PIB	38,6	58,5	65,6	72,5	78,6	65,9
Recettes fiscales dans le PIB (%)	13,4	16,7	27,8	32,4	39,6	42,2
Recettes fiscales dans les recettes publiques (%)	55,4	64,4	71,5	82,3	85,0	76,9
Recettes fiscales/Ha (USD)	138,0	140,0	225,0	578,0	849,9	678,5

	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005	2006	2007-2009
Finances publiques (%PIB)						
Recettes publiques hors subventions	24,2	25,9	29,1	39,4	46,5	41,5
Pétrole	13,4	16,7	20,8	32,4	39,6	32,4
Hors pétrole	10,8	9,2	8,3	7,0	6,9	8,5
Dépenses	35,8	36,8	30,0	23,7	26,7	27,2
Balance primaire	-3,0	2,1	6,8	21,2	23,9	17,6
Balance primaire du secteur non pétrolier	-22,6	-26,0	-29,6	-27,3	-40,2	-46,2
Balance générale	-12,0	-10,4	-0,6	15,9	19,8	14,9
Balance des paiements						
Termes du commerce (1990 = 100)	84,1	78,0	127,3	169,5	184,9	172,4
Exportations de biens (1990 = 100)	103,9	140,5	149,7	170,5	182,5	186,4
Pétrole	96,4	89,5	101,6	113,1	119,0	121,7
Hors pétrole	67,6	79,2	118,4	139,8	143,7	151,2
Balance du commerce (% PIB)	24,1	40,5	52,1	60,2	65,7	52,4
Balance des comptes courants (% PIB)	0,6	-24,5	1,1	10,9	15,3	9,6
Réserves nationales brutes (mois d'import; cif)	0,6	1,1	1,5	7,3	6,7	11,3
Dettes extérieures						
Dettes publiques extérieure en % PIB	169,4	238,2	197,3	103,7	78,2	74,3
Ratio service de la dette/exportations (après allègement)	33,3	30,9	19,0	11,8	11,2	6,4
Service de la dette/recettes publiques (après allègement)	64,3	88,4	53,5	25,8	25,1	15,6

Source : Banque mondiale - 2007

1.2.2. Tendances

Croissance

Pour 2006, la croissance est restée élevée (6,4%), se situant au-dessus de la moyenne africaine. Ce chiffre reste nettement supérieur aux performances de 2003 (croissance quasi nulle) et aux 3,6% de 2004. Elle reste dans la ligne de la forte croissance de plus de 8 % de 2005. Cette évolution s'explique principalement par un niveau du PIB pétrolier estimé à 6,8%, même s'il est en repli par rapport à la performance du PIB pétrolier de 2005, évalué à 12,8%, du fait de la contraction de la production de certains champs. La croissance du PIB non pétrolier a été appréciable à 6,3% en raison principalement de la poursuite des investissements publics et de la vigueur de la demande intérieure avec le paiement régulier des arriérés intérieurs et des marchés publics. Toutefois, une forte poussée de l'inflation estimée à près de 5% a été relevée, traduisant les difficultés d'approvisionnement des marchés suite aux dysfonctionnements du CFCO et à la pression des marchés publics.

Production pétrolière

En 2006, la production pétrolière a augmenté de 9% par rapport à 2005 (98,663 Mio barils contre 92,526 Mio barils). Cette tendance à la hausse de la production ne devrait pas se poursuivre en 2007 : le gouvernement a tablé son projet de budget pour 2007 sur une production pétrolière de 97,2 millions de barils soit, une baisse de 4,4%. Le budget 2007 table sur des recettes pétrolières de 1.054 milliards de FCFA soit 1,6 milliards d'Euros.

Autres secteurs

Le bois, même s'il ne représente qu'entre 5 et 10% des exportations reste le second secteur porteur en valeur de l'économie congolaise. L'absence ou le mauvais état des infrastructures conduit toujours à l'exportation massive de la production du Nord du Congo par le Cameroun. Des paramètres importants sont l'augmentation de la pression fiscale et les prescriptions du code forestier de 2004 qui prévoit la transformation locale de 85% du bois brut en 2007. Comme il fallait s'y attendre depuis 2004, on note une forte augmentation des activités de sciage. Le secteur ne représentait que 7% de l'activité économique en 2006 vu le poids du secteur pétrolier.

Les activités de construction et de rétablissement des infrastructures sont encore limitées, vu l'absence de grands chantiers depuis la fin des conflits. Sur ce point, l'apport d'une aide de l'UE avec notamment les 47 Mio € pour la réhabilitation de la route Brazzaville-Kinkala devrait relancer une partie de l'activité. De

nouveaux projets sont prévus par le gouvernement en 2007, avec la réhabilitation des routes nationales n°1 (Brazzaville-Pointe Noire) et n°2 (Obouya-Owando-Makoua-Ouessou) ou encore le dragage de passes d'accès au port de Brazzaville. Les premiers travaux de réhabilitation du Chemin de Fer Congo Océan pourraient aussi démarrer.

Les autres projets d'infrastructures urgents à réaliser concernent l'électricité (production et transport) : la République du Congo est à peine capable d'assurer la moitié de ses besoins en électricité et dépend fortement de la production électrique d'Inga en RDC.

Dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, la situation reste précaire avec des taux de couverture de 40% en ville et 14% en zones rurales.

Le port autonome de Pointe-Noire fait de cette ville le centre principal de l'activité économique et commerciale en République du Congo : outre son rôle pétrolier, le port a une fonction de transit pour les conteneurs destinés à Luanda, Matadi et Douala. Le port dispose de capacités d'accueil en eau profonde (7,30 m à 13 m). Un projet de réhabilitation et de modernisation a été lancé fin 2006 avec le concours de l'AFD, engagée à accorder un prêt à long terme de 13 milliards de FCFA (20 Mio €). La BEI entend accorder un prêt à long terme dont le montant varie entre 10 et 16 milliards de FCFA (10 et 25 Mio €).

En matière minière, la République du Congo, exclue du processus de Kimberley en 2004, ne peut exporter de diamants jusqu'à ce que les conditions pour sa réintégration soient remplies.

Le poids de la dette

La République du Congo est un pays sur endetté. Sa dette totale était estimée à plus de 8 milliards USD en 2004 (252,2 % des exportations de biens et services). Le poids de la dette aurait baissé depuis cette évaluation à 103,7 % du PIB en 2005. En 2006, l'encours de la dette extérieure reste encore lourd avec 78,2 % du PIB. L'accès du Congo au point de décision de l'initiative PPTE devrait concourir à améliorer la situation. Une première conséquence est une baisse supplémentaire du service de la dette dans le budget 2007 (voir ci-dessous). Parmi les conditionnalités imposées à la République du Congo pour atteindre le point d'achèvement, il y a notamment la transparence des finances publiques, et la transparence dans la gestion des ressources pétrolières.

Le gouvernement a mis en place une stratégie d'apurement des arriérés de dette intérieure avec le concours de la BM. Elle consiste à collecter les données, valider les créances et apurer les créances validées, après négociation avec les créanciers. Plusieurs audits ont été réalisés pour évaluer le stock des arriérés de la dette intérieure commerciale et un recensement est en cours pour déterminer les arriérés sociaux.

Privatisations

Le programme de privatisations marque le pas dans son ensemble. Par exemple, la mise en concession du chemin de fer Pointe-Noire/Brazzaville ne progresse pas. En 2006 on peut toutefois noter la privatisation complète de la banque COFIPA, devenue BCI (groupe Banque Populaire).

Monnaie

Le taux d'inflation aurait atteint 4,7 % en 2006. Il pourrait être de plus de 5 % pour les années 2007-2009 selon la Banque mondiale.

L'indice des prix à la consommation, qui avait fléchi de 3,6 % en 2004 à 2,5 % en 2005, a rebondi à 4 % en 2006 du fait des difficultés de fonctionnement du CFCO, de la politique budgétaire expansionniste et du relâchement de la politique de crédit au niveau des banques.

Projet de Budget 2007

Le budget de l'état pour 2007 est de 1.376 milliards de FCFA (plus de 2 milliards d'€). Ce budget est en

diminution de 28,36% par rapport à celui de 2006. La baisse des recettes pétrolières en est la cause principale. Le service de la dette de 286,722 milliards de FCFA représentera le cinquième des dépenses de l'état en 2007 (contre un tiers en 2006). Les dépenses d'investissement sont évaluées à 400 milliards de FCFA (609 Mio €) soit une augmentation de 19% par rapport à 2006.

1.2.3. Qualité de la gestion des finances publiques et des dépenses budgétaires

Certains problèmes sur les dépenses publiques restent encore posés. L'exercice conjoint de CIFA (Country Integrated Financial Assessment) et PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability) lancé par la BM et l'UE début 2006 avec le Gouvernement a mis à jour des déficiences importantes. La restitution de cet exercice qui était prévue lors d'un atelier avec les autorités du Congo mi-2006 n'a pas pu être faite. Toutefois, début 2007, un atelier gouvernemental s'est tenu avec l'appui de la BM et de l'UE, pour élaborer une matrice de réforme des finances publiques qui doit encore être validée par le gouvernement et évoluer vers un programme de réforme. Le point de démarrage de cet atelier a été une présentation officielle des résultats du CIFA et du PEFA. Un programme de réforme des finances publiques permettra d'asseoir le partenariat entre le gouvernement et les bailleurs de fonds.

1.2.4. Intégration dans l'économie mondiale et accords commerciaux

Le pays pourrait être dans une bonne position pour profiter de l'intégration régionale et internationale. La production et la productivité des secteurs non pétroliers restent toutefois trop faibles et le cadre législatif et le climat des affaires doivent s'améliorer.

La stratégie commerciale du Congo a fait l'objet en septembre 2006 du premier examen par l'OMC depuis son adhésion à l'organisation. Comme l'économie du pays est dominée par le pétrole et le bois, il n'est pas étonnant que la stratégie commerciale soit en cours de formulation en ce qui concerne les autres produits. La politique commerciale du Congo se place d'abord dans un contexte d'intégration régionale où le *Congo participe activement à la consolidation de l'intégration sous régionale par l'adoption des mesures concernant la libre circulation des personnes et des biens et la construction, à terme, des marchés communs au sein de l'Union Africaine, de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).*¹ Au-delà de l'intégration régionale, le Congo négocie sa participation à l'APE Afrique centrale. Les négociations se placent sous l'égide du Comité national de coordination et de suivi des négociations multilatérales (CNCSNM), sous la tutelle du Ministère du Commerce.

Les avantages comparatifs du Congo hors secteur forestier, minier ou pétrolier sont peu mis en valeur ou, dans la mesure où ils étaient exploités ont même été abandonnés durant les conflits des années 90 ou sous la pression de la concurrence internationale. Les avantages comparatifs les plus importants existent dans le domaine agricole. Si le manioc et le sucre sont mis en valeur, d'autres productions agricoles sont possibles pour alimenter le marché local, sous régional (maraîchage et cultures de subsistance) et mondial (plantations tropicales). Les voies de diversification possibles se trouvent d'abord parmi les produits exploités sur une faible échelle (comme le café, le cacao, les crustacés) ou ceux qui furent exploités autrefois et depuis abandonnés (la volaille, le tabac, le maïs, les huiles alimentaires).

Dans ce contexte, la future zone de libre échange UE-Afrique centrale pose un problème particulier au Congo. L'APE risque dans un premier temps d'avoir un impact surtout sur les finances publiques et moins sur la production locale (très réduite). Si des précautions ne sont pas prises, il pourrait toutefois entraver la mise en route d'activités potentielles. La stratégie de négociation devra essayer de protéger ces activités. Pour réaliser le potentiel de diversification, il faut aussi lever des contraintes légales et résoudre la crise des infrastructures.

¹ Rapport de la République du Congo à l'OMC, Août 2006, page 5

La modernisation du cadre légal passe par la mise en œuvre des textes CEMAC en ce qui concerne la fiscalité de porte, la TVA et l'impôt sur les sociétés. Une étape importante a été franchie avec la libéralisation de la profession de commerçant en novembre 2005. En janvier 2007, une loi régissant les importations et les exportations a été adoptée pour prendre en compte les principes et accords de l'OMC et les réformes économiques engagées au sein de la communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale. Ce dispositif légal reste à compléter. Des lois sur la concurrence, la consommation et la distribution sont en cours de préparation.

Comme mentionné dans le Rapport de la République du Congo à l'OMC, les autres contraintes à lever concernent la réhabilitation des infrastructures et le développement du secteur privé.

1.3. Bilan de la situation sociale

Les données statistiques ont pu être complétées en 2006 grâce notamment aux résultats de l'enquête sur la consommation des ménages (ECOM 2005) réalisée dans le cadre de l'élaboration du DSRP final ainsi que l'enquête démographique et de santé présentée en mars 2006. Des données qualitatives ont par ailleurs pu être recueillies lors de la consultation participative sur la perception de la pauvreté par les populations qui a aussi été organisée à l'occasion de l'élaboration du DSRP. En 2006, on constate que les conditions de vie des populations ne se sont que peu améliorées malgré la manne pétrolière.

Principaux indicateurs

Type	Indicateur	2000	2001	2002	2003	2004	2005 *	
Impact	1. Proportion de la population disposant de moins d'un USD par jour							
	2. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale		12				14	
	3. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en ‰)	108	108	108			117	
Résultats	4. Taux net de scolarisation dans le primaire	72,68	80,4	80,7	80,2		27,3	
	5. Taux de scolarisation en fin de cycle primaire	48	50			57,5	47,3	
	6. Proportion de filles par rapport aux garçons							
	-a) enseignement primaire	47,8	48,2	48,3	48,2	47,9	44,7	
	-b) enseignement secondaire (collège)	40,2	48,0	41,6	34,4	46,8	30,4	
	-c) enseignement secondaire (lycée)	34,8	33,5	35,3	37,9	47,3	7,3	
	-d) enseignement supérieur	23,7	11,9	12,7	06,0	06,0	1,7	
	7. Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié		80					86
	-a) en zone urbaine		30					97
	-b) en zone rurale							77
	8. Proportion d'enfants d'un an vacciné contre la rougeole	27,9	37,1					57,9
	9. Prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans			11		4,2		
	10. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée	51						58,1
-a) en zone urbaine	71	40,7					91,2	
-b) en zone rurale	17	14,5					21,7	

* Chiffres 2005 provenant de la dernière enquête démographique et de santé effectuée au Congo

Sources : UNICEF, PNUD, ministères (MEPSA, MESRS, MSP), ECOM

Le budget dédié à la réduction de la pauvreté a représenté ± 30 % du PIB pour l'année 2006. Sur le total des dépenses liées à la stratégie de réduction de la pauvreté de 2006 (388.688 Mio FCFA), 14 % a été affecté à l'éducation et 5 % à la santé. Pour 2007, sur un total de 469.958 Mio FCFA, il est prévu d'affecter 13% sur l'éducation et 5 % à la santé. Compte tenu de son caractère « projet », ces chiffres, tirés du projet de Cadre de dépenses à moyen terme sont à manier avec précaution.

Le gouvernement est en train de finaliser son DSRP. Une version provisoire imparfaite et sans cadre de dépenses à moyen terme a été transmise aux IBW en février 2007. Ce document doit encore être peaufiné. Pour ce qui concerne le CDMT, le gouvernement constatant qu'il n'y avait pas de politiques sectorielles suffisamment avancées, il était difficile d'avancer sur des CDMT sectoriels et s'est dès lors engagé à travailler sur un CDMT global.

Pour ce qui concerne les OMD, le gouvernement a reconnu « avoir pris le train en retard ». Toutefois, une feuille de route a été adoptée en novembre 2006, pour l'élaboration d'un premier plan d'atteinte des OMD. Un projet de plan a été soumis à un consultant pour révision début 2007.

Les données suivantes ressortent de l'enquête sur la consommation des ménages qui a été diligentée dans le cadre de l'élaboration du DSRP final.

Education

On note dans l'ensemble, que le taux d'alphabétisation des adultes est de 80,4%. Il s'agit là d'une haute performance, pour un pays situé en Afrique Subsaharienne où ce taux se situe généralement en deçà de 50%. Il existe cependant un écart de niveau d'alphabétisation entre hommes et femmes tant chez les pauvres que chez les non pauvres. Dans la première catégorie de ménages, les taux sont respectivement de 86,3% et 68,2%, tandis que chez les non pauvres, ces taux sont estimés à 91,7% chez les hommes contre 76,6% chez les femmes.

Le taux de scolarisation en primaire est de 86,8 %. De gros efforts sont à mettre en œuvre pour améliorer le rendement interne du système éducatif primaire. Il y a peu de disparités entre pauvres et non pauvres.

Au niveau de l'enseignement secondaire, les disparités se font plus flagrantes entre les ménages pauvres et les ménages non pauvres.

La déperdition scolaire est relativement faible aussi bien dans le primaire que dans le secondaire, bien qu'elle soit environ trois fois plus élevée dans le second cycle d'enseignement (7,5%). On constate que les taux de déperdition au cycle secondaire observés à Pointe Noire et en milieux semi urbain et rural sont beaucoup plus élevés que la moyenne (plus de 8%). Cela peut s'expliquer par l'entrée précoce dans la vie active dans ces trois milieux.

La principale raison de non scolarisation des enfants, aussi bien au cycle primaire qu'au secondaire et ce, quel que soit le statut de pauvreté des ménages, est le coût élevé d'accès à l'école.

Si l'on considère qu'une école située à moins de 30 minutes de marche est accessible, on peut relever que, d'une manière générale, les écoles sont largement accessibles aux ménages.

Au Congo, sur le plan de l'éducation, la discrimination suivant le sexe n'est pas significative entre les principaux indicateurs d'éducation.

Le niveau de satisfaction des élèves/parents, par rapport aux services de l'éducation est relativement faible. En effet, de manière générale, le taux de satisfaction est de 27,3% dans le primaire et 28,3% dans le secondaire. Quelle que soit la strate ou le cycle d'études, les non pauvres expriment un taux de satisfaction plus élevé que les pauvres.

Santé

Le niveau des indicateurs sanitaires est globalement faible. Le taux de morbidité a été estimé à 39,3% au cours de la période de référence. Il est plus important dans les zones rurales. Suivant le statut de pauvreté, la morbidité touche au plus 40% de la population congolaise.

Le taux de consultation est estimé à 65,5% au niveau national (63,3% dans les ménages pauvres contre 67,8% dans les ménages non pauvres). Dans les milieux urbains, il oscille entre 60% (Brazzaville) et 66% (Pointe Noire) mais dépasse le seuil de 68% dans les milieux ruraux. Les consultations sont plus fréquentes dans les formations sanitaires publiques que dans les autres structures. L'accessibilité physique aux services de santé n'est pas problématique au Congo puisque 75% des ménages y ont accès en moins de 30 minutes.

La non consultation est essentiellement due à la contrainte financière et à la qualité insuffisante des services (longue attente, inefficacité du traitement, manque de médicaments dans les formations sanitaires, etc.).

La situation des naissances vivantes des femmes de 15-49 ans, montre non seulement que la fécondité est précoce chez les femmes pauvres, mais aussi qu'elle est plus étalée dans le temps. Dans le groupe des femmes non pauvres, la fécondité est concentrée entre 20 et 39 ans et baisse de façon notable après cet âge.

Emploi et mouvements de population

En 2005, La population active a été estimée à 1 500 625 individus. 56% des personnes de 15 et plus exercent un emploi. Les femmes représentent 51,1% des actifs occupés contre 48,9% d'hommes. Le taux d'activité des individus de 15 ans et plus est estimé à 69,4% au moment de l'enquête et se situe à 86,8% chez les chefs de ménages. Ces taux d'activité sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain (93,8% et 81,4% respectivement) car les populations ne s'insèrent pas dans le marché de l'emploi avec la même facilité suivant le milieu. Dans les milieux ruraux, l'emploi est moins formel et donc plus flexible contrairement aux milieux urbains.

La situation du chômage est préoccupante avec un taux moyen de chômage estimé à 19,4%. Ce taux a été évalué à 32,6% à Brazzaville et à 31,5% à Pointe Noire. Il est par contre très faible en milieu rural (5,8%). Le chômage frappe beaucoup plus les jeunes : en effet, il est estimé à plus de 40% dans le groupe d'âge de 15-19 ans et varie entre 40 et 20% avant 30 ans pour baisser de façon assez nette après cet âge.

La pauvreté est plus accentuée dans les ménages dont le chef est inactif (46,1%), un peu plus faible (42,3%) quand le chef de ménage est chômeur et relativement faible quand il exerce un emploi (41,7%).

Les actifs occupés du secteur public sont les moins exposés à la pauvreté par rapport à ceux du secteur privé formel, eux même dans une situation plus enviable que ceux du secteur informel. Cette situation peut s'expliquer par la possibilité qu'ont les agents de l'Etat de pratiquer la pluriactivité et/ou de diversifier leurs sources de revenus parallèlement à leur emploi principal. Le secteur informel est celui qui concentre le plus grand nombre de pauvres (cinq actifs sur six). La pauvreté du secteur public est plutôt urbain puisque ce secteur institutionnel est faiblement représenté dans les milieux ruraux.

La situation dans l'emploi est préoccupante dans la mesure où l'essentiel des actifs occupés (70%) exercent pour compte propre (non salariés) et que 75% des actifs identifiés comme pauvres travaillent pour compte propre.

En milieu rural, les pauvres se trouvent majoritairement dans le secteur agricole et le secteur secondaire alors que dans les principales agglomérations du pays la pauvreté est concentrée dans le secteur tertiaire.

Sécurité alimentaire

Le Congo continue d'importer la majeure partie de ses produits alimentaires compte tenu de la faiblesse de son agriculture. L'agriculture n'est toujours pas répartie dans la principale région agricole du pays qu'est le Pool. Il est prévu de mettre en place à partir de 2007, un projet de « sécurité alimentaire » dans cette région, afin de contribuer au redémarrage des activités agricoles.

1.4. Bilan de la situation environnementale

La RC est confrontée à un problème réel de dégradation de son environnement et de gestion rationnelle de ses ressources naturelles dont le bois, les hydrocarbures et les ressources hydrauliques.

Les pressions anthropiques sur l'environnement sont imputables à l'aggravation de la pauvreté et à la faiblesse des politiques publiques en matière de protection de l'environnement. Les pouvoirs publics démontrent malgré tout, dans une certaine mesure, une volonté de connaître, de gérer les ressources naturelles et de suivre l'état de l'environnement en se dotant d'instruments de planification et stratégie à long terme. Par ailleurs, la RC a mis en place un cadre juridique et institutionnel pour gérer ses ressources naturelles, suivre et protéger l'environnement notamment pour ce qui concerne les forêts.

Il n'en demeure pas moins que la faiblesse des capacités en ressources humaines et matérielles, l'absence de législations spécifiques dans certains cas et la pauvreté, limitent les capacités du pays à contrôler les conditions d'exploitation des ressources naturelles et à protéger durablement l'environnement.

2. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS

L'annexe II contient toutes les fiches de projets en cours.

2.1. Secteurs de concentration

2.1.1. Appui à la politique sectorielle des transports

a. Résultats

Sur le plan de la politique sectorielle des transports, l'année 2006 a été marquée par l'adoption du Plan National des Transports, traduisant ainsi la Déclaration de Politique Sectorielle des Transports (adoptée en 1998) en un plan d'investissement décennal. Le PNT a maintenant acquis force de loi qui prévoit pour la décennie 2004-2013, un montant total de 982 milliards de FCFA.

L'intervention dans le secteur des transports est divisée en deux volets: un appui institutionnel à l'entretien routier et les Travaux de reconstruction de la Route National numéro 1

b. Progrès réalisés dans les activités

Volet appui institutionnel à l'entretien routier: l'année 2006 a permis d'élaborer le plan de formation adressé au secteur public et privé qui sera mis en œuvre en 2007, la mise en place d'une feuille de route pour l'établissement d'une banque de données routières ainsi que d'apporter une assistance dans l'élaboration du planning d'intervention pour l'entretien routier en 2007.

Volet travaux de reconstruction de la Route Nationale numéro 1: Le projet a démarré en juin 2006 et est entré en pleine phase de production. Il est à noter que le démarrage a cependant souffert à cause d'un part d'une assistance technique de la Mission de Control faible, qui a entraîné le changement de chef de mission, et d'autre part d'un retard d'exécution du entre autres à un manque organisationnelle de l'entreprise de travaux adjudicataire. Dans la phase d'identification et d'élaboration du projet d'exécution ont été prises en considération des variantes de tracé qui permettraient d'éviter certaines contraintes et épargner sur le budget à disposition.

c. Degré d'intégration des questions transversales

Environnement

Il y a toujours un manque flagrant d'intégration des questions environnementales dans les politiques sectorielles et dans le fonctionnement des institutions, faute, à ce jour, de réelle politique d'aménagement du territoire. Concernant la réalisation d'infrastructures, on peut noter des carences importantes en matière de réalisation d'études d'impact ainsi que le manque ou l'absence de coordination interministérielle lors de la définition et de la réalisation d'infrastructures, même lorsqu'il s'agit d'axes très importants, avec de possibles impacts négatifs sur l'environnement. De plus, la proximité ou la présence d'aires protégées ne semble pas être automatiquement prises en compte lors du tracé des axes de communication.

Dans l'exécution du projet de reconstruction de la RN1 il y a une surveillance constante des impacts sur l'environnement. De plus, la mission de contrôle a présenté un devis programme pour entreprendre des

actions de protection de l'environnement avec la participation des bénéficiaires. Ces actions seront mises en place au cours du 2007.

2.1.2. Développement institutionnel dans le contexte de la démocratisation et de l'État de droit

Le redimensionnement du projet sur l'état de droit, entériné en séminaire régional, a été finalisé au niveau de la délégation. Le montant total du projet est passé de 14,3 Mio € à 4,645 Mio €. L'ensemble du dossier (requête de l'Ordonnateur national, avenant à la convention de financement et aux dispositions techniques et administratives, avenant de dégagement des fonds résiduels, dossier d'appel d'offres pour l'assistance technique et demande d'application de la clause suspensive) a été envoyé au siège le 11 décembre 2006 pour approbation.

a. Résultats attendus

L'objectif global du projet est de contribuer à l'édification d'un Etat de droit à travers l'objectif spécifique de renforcer les capacités des acteurs publics et privés qui concourent directement à l'édification d'un Etat de droit fondé sur le respect des droits humains et des principes démocratiques ainsi que sur la bonne gouvernance.

Ce projet comporte deux volets d'intervention et escompte cinq résultats principaux :

Volet A : renforcement des capacités des institutions publiques

- Résultat 1 : le service public de la justice est renforcé tant sur le plan des équipements que du fonctionnement ;
- Résultat 2 : les compétences des acteurs des institutions qui concourent à l'édification d'un état de droit sont améliorées ;
- Résultat 3 : le pouvoir exécutif a des capacités renforcées en matière d'élaboration de stratégies, de promotion et de consolidation du processus de démocratisation.

Volet B : renforcement de la société civile

- Résultat 4 : la situation du respect des droits de l'homme continue de s'améliorer ;
- Résultat 5 : une société civile pluraliste est renforcée et mieux organisée.

b. Progrès dans les activités

Dans le cadre du redimensionnement, tant les objectifs que l'économie générale du projet ont été conservés, mais intégrés dans une perspective plus opérationnelle et plus en phase avec la réalité congolaise. Il convient de relever à cet égard que si la volonté de chacun de réaffirmer et de renforcer l'Etat de droit à la sortie des conflits lors de la programmation de ce projet en 2001 était tout à fait pertinente, la réalité opérationnelle n'a pas été suffisamment prise en considération. Un pays qui sort de 10 années de guerre civile, même avec des intentions affirmées de renforcer sa justice, a une tendance à orienter l'ensemble de ses actions sur d'autres secteurs. C'est une réalité que l'on observe ailleurs dans le monde dans des pays confrontés à des contextes similaires. Cet élément n'a peut-être pas suffisamment été pris en considération au moment de la définition de la stratégie de coopération. Le Congo n'a d'ailleurs toujours pas adopté de politique sectorielle dans le domaine de la justice et il paraît donc nettement plus cohérent d'initier un projet plus modeste et mieux structuré pour aider les autorités et la société civile à intégrer un processus de définition d'une telle politique, à la fois en terme de capacité que de mobilisation. Cette étape est indispensable avant d'envisager la mise en œuvre d'un programme de l'envergure de celui qui avait été programmé (avoisinant les 15 Mio €). C'est dans cette perspective que le redimensionnement du projet a été opéré.

Dans le domaine concerné par le projet, on constate une absence de programmation gouvernementale structurée. De ce fait, au lieu de fixer toutes les activités du projet *a priori*, le projet dans sa forme redimensionnée entend développer le sens des responsabilités des acteurs publics ou privés du secteur, en leur offrant un cadre d'appui adapté à la prise d'initiatives. Il est prévu que la majorité des actions du projet redimensionné seront déterminées par les réponses à des appels à propositions auprès des acteurs concernés (institutionnels d'une part et société civile d'autre part).

Le projet disposera pour ce faire des 5 lignes d'action suivantes correspondant à des lignes budgétaires:

- Appui à l'équipement et à la réhabilitation des institutions de la République qui concourent à la consolidation de l'Etat de droit.
- Appui au renforcement des capacités des acteurs institutionnels et privés à travers des actions de formation ou de stages.
- Appui au gouvernement et aux institutions nationales par le financement d'études et d'assistances techniques.
- Appui aux initiatives de la société civile dans les domaines relatifs aux droits de l'homme et à l'Etat de droit.
- Actions de communication destinées à la mise en œuvre des éléments précédents du projet ainsi qu'à leur visibilité.

La phase opérationnelle de ce projet sera déterminée par la mise en place de l'assistance technique prévue pour le début du second semestre 2007. Une requête de prolongation de la convention de financement a également été introduite afin d'assurer une durée d'exécution de 24 mois, indispensable à l'atteinte des résultats escomptés. Par ailleurs, le dégagement des ressources excédentaires a permis, lors de la revue à fin de parcours, de couvrir une partie des besoins additionnels pour la reconstruction du tronçon de la RN1 qui avait été abandonné lors de la revue à mi-parcours.

c. Degré d'intégration des questions transversales (questions liées au genre, aspects environnementaux et développement institutionnel et renforcement des capacités)

Le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et de la société civile constitue le principal effet recherché par le projet d'appui à l'Etat de droit. Cet aspect est poursuivi :

- en voie directe tant par l'amélioration de leur environnement de travail (équipement et réhabilitation) que par l'amélioration de compétence professionnelle (formation et stage) ;
- en voie indirecte par la méthode envisagée pour la mise en œuvre des principales actions du projet qui seront déterminées sur base des initiatives prises par les acteurs eux-mêmes. L'assistance technique aura dans ce cadre une mission pédagogique importante d'accompagnement pour concrétiser les prises d'initiatives en projets correctement programmés et structurés. Il s'agit d'un processus qui aura un impact certain sur les capacités des acteurs concernés.

Le développement institutionnel constitue un second élément transversal prioritaire de ce projet. Outre l'amélioration du fonctionnement du système judiciaire et de l'Etat civil que certaines actions du projet permettront, l'appui au gouvernement et aux institutions nationales par le financement d'études et d'assistance technique visera spécifiquement l'élaboration d'un plan sectoriel d'amélioration de la justice qui pourra être adopté par le gouvernement et le parlement à l'issue du projet.

La question du genre est également au centre du dispositif de ce projet. D'abord parce que certaines femmes de valeur occupent des fonctions judiciaires importantes et que l'amélioration de leur compétence, au besoin par des formations spécifiques, leur permettra d'asseoir leur autorité au sein du milieu. Ensuite parce qu'une attention soutenue sera portée au respect des normes internationales relatives aux droits des femmes déjà ratifiée par le Congo. Et enfin, sur l'ensemble des initiatives émanant de la société civile, 50 % devront obligatoirement concerner la promotion des femmes, le renforcement de l'accès des citoyens à la justice ou la protection des minorités ethniques.

2.1.3. Appui macro-économique

Le point de décision PPTE a été atteint le 8 mars 2006. L'une des conditions pour que le Congo puisse bénéficier de l'initiative PPTE était la régularisation de sa situation relative à l'apurement des arriérés dus à la Commission européenne sur les prêts spéciaux et les capitaux à risque provenant des ressources FED. Les intérêts et pénalités de retard prévisionnelles dus à la BEI étaient de 33.476.044,66 € au 30/04/2006. La Convention de financement pour l'appui macro économique qui a été signée le 03/04/2006 porte sur un total de 30,45 Mio €. Le gouvernement congolais ayant remboursé la différence de 3.026.044,66 € à la BEI comme prévu, la Commission a effectué son propre virement le 14/06/2006.

2.2. Projets et programmes hors concentration

2.2.1. Désarmement, démobilisation et réinsertion

2.2.1.1. Projet de collecte et de destruction des armes pour le développement - PCAD 9 ACP RPR

20

Bien que développé dans un contexte très difficile, le projet de collecte et de destruction des armes pour le développement a été poursuivi durant toute l'année et a permis d'engranger des résultats significatifs. Grâce à une méthodologie créative et bien adaptée à la réalité congolaise, l'équipe du projet a collecté 1 306 armes, 626.167 munitions et 2.430 engins explosifs dans le cadre de 466 opérations de collectes d'armes auprès de 1 987 détenteurs illégaux d'armes. Ces opérations se sont déroulées exclusivement dans la ville de Brazzaville. Les opérations programmées dans le département du Pool n'ont pas pu être mises en œuvre car la crise politique n'a toujours pas été résolue entre le gouvernement et les rebelles. Le projet a rencontré des difficultés importantes sur la remise des kits de réinsertion aux remettants d'armes (seul 30 % d'entre eux ont reçu cette contrepartie). L'approvisionnement en kits de réinsertion s'est avéré complexe : vu les quantités, le PNUD est tenu de respecter des procédures de passation de marché parfois longues et le bureau de Brazzaville ne les a pas mises en œuvre de manière efficace. Par ailleurs, il y a eu pénurie récurrente de certaines fournitures très demandées comme le ciment. Lors du bilan évaluatif de fin d'année, des mesures ont été avancées pour pallier ces manquements. La fin du projet est normalement prévue pour fin février 2007. Il est prévu un avenant à la convention de contribution pour permettre au projet de poursuivre et terminer ses activités dans de bonnes conditions jusqu'à fin juin 2007. L'approbation de cet avenant était conditionnée par la fiabilité des solutions proposées pour garantir la remise des contreparties aux « remettants d'armes » en temps réel. Celle-ci a été garantie par le fait qu'un financement complémentaire permettra au PNUD de poursuivre la collecte des armes au-delà de la période opérationnelle du projet.

2.2.1.2. Contribution de la CE au financement du Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des ex-combattants (PNDDR)

L'Union européenne s'est engagée auprès du gouvernement congolais à contribuer au financement du Programme National de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion des ex-combattants. Cette contribution sera opérationnalisée avec le souci de respecter au maximum la cohérence avec les initiatives déjà prises. La Banque Mondiale, par le biais du secrétariat du MDRP a déjà signé un don pour le financement partiel (17 Mio USD) de ce programme. La contribution européenne s'inscrira dans ce mécanisme à travers l'octroi d'une subvention à la Banque Mondiale qui l'intégrera par le biais d'un avenant à l'accord de don actuellement en vigueur. La programmation effective de cette contribution a connu des difficultés durant l'année écoulée mais une solution a enfin pu être dégagée (voir point 2.1.) à la fin de l'année. Une subvention de 3 Mio € sera octroyée à la Banque Mondiale pour assurer le financement du PNDDR. La FIP a été introduite début février 2007 pour permettre la signature de la convention de financement en juillet 2007.

2.2.1.3. Programme de réconciliation pour la revitalisation du tissu villageois par un approche communautaire et la prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles

Après une analyse approfondie, il apparaît que le PNDDR présente des faiblesses d'une part dans son approche de réconciliation entre les populations victimes des conflits et les ex-combattants et d'autre part dans la prise en charge des femmes qui ont été victimes de violences sexuelles pendant et après les conflits. Pour pallier ces faiblesses, un programme de 5 Mio € doit être lancé en 2007. Ce programme a un double objectif : la réinsertion des ex-combattants dans le cadre de projets définis avec les communautés qui ont été victimes des conflits et l'accueil et la prise en charge des femmes qui ont été

victimes de violences sexuelles pendant les combats et qui ont aussi continué à faire l'objet de sévices ou brimades à l'issue des conflits. La FIP a été introduite mars 2007. La complexité et la sensibilité des sujets abordés dans le cadre de ce programme ont entraîné la nécessité de réaliser une étude approfondie sur les conditions de sa mise en œuvre. Cette étude devrait aboutir à la préparation d'un CF pour octobre 2007.

2.2.2. Soutien au programme national de développement sanitaire. Appui au système de santé du Congo - PASCOP 9 ACP COB 2

La mise en œuvre du projet d'Appui au Système de Santé du Congo-Brazzaville (PASCOP) démarré en septembre 2004 se poursuit. Le projet a accusé un retard important lors de la phase de démarrage. La 1^{ère} phase de croisière a connu des contraintes politiques (non validation du PNDS) qui ont freiné une partie des activités du projet. La 2^{ème} phase de croisière a démarré en mars 2007 avec une fin de mise en œuvre opérationnelle prévue pour mai 2008 et une phase de clôture des activités de juin à fin août 2008. Composante appui institutionnel : vu les réticences du ministère de la santé dans l'élaboration du plan national de développement sanitaire, les activités d'appui institutionnel au niveau central prévues dans cette composante ont dû être délogées en presque totalité du DP1. Dans le DP2, ces activités sont réorientées vers un appui institutionnel décentralisé, plus efficace.

Les travaux de l'hôpital de référence de Tié-Tié et autres structures sanitaires seront réalisés au cours de la seconde phase de croisière.

Composante appui à l'approvisionnement en médicaments essentiels : La centrale d'achat continue sa montée en puissance malgré les difficultés rencontrées, notamment sur le plan politique (licenciement du directeur des pharmacies, partie prenante dans la création de la centrale; non respect par le ministère de la santé de la convention Etat-centrale). Le gouvernement a toutefois rempli l'exigence de sa contribution au stock de démarrage de médicaments essentiels. La partie du stock de démarrage financé par l'UE, acheté dans le cadre d'un appel d'offre ouvert international a été livrée au cours du premier semestre 2007. La rénovation du bâtiment, initialement prévue fin 2006, sera réalisée en 2007.

Composante appui communautaire : Les comités de santé des structures sanitaires appuyées par le projet ont été formés et instaurés en association (reconnaissance juridique). Des lignes directrices pour le financement des projets communautaires par le fonds d'appui aux initiatives locales ont été élaborées. Les évaluations des projets à retenir ont commencé dès janvier 2007 et le Fonds d'Appui aux Initiatives Locales a pu être décaissé dès mars 2007.

2.2.3. Appui à l'ordonnateur national - PAON 8 ACP COB 4

La clôture de la CF était prévue au 1 juillet 2006. La prolongation de la Convention de financement jusqu'en décembre 2007, avec un réaménagement budgétaire, a été signée le 14 juin 2006. Ce projet est toujours en cours d'exécution après la mise en place, depuis février 2003, de la cellule d'appui à l'ordonnateur national et de l'assistance technique. Une nouvelle assistante technique est arrivée le 29 janvier 2007 après le départ de la précédente en juin 2006. Durant les derniers mois, les activités du projet ont essentiellement consisté à appuyer la cellule sur le suivi administratif et financier des projets et la programmation 10^{ème} FED.

On peut souligner que la poursuite des réunions hebdomadaires sectorielles impliquant tous les acteurs: délégation, ON, ministères techniques et AT des projets a permis un renforcement du suivi des opérations. La qualité de la coordination avec les ministères techniques varie toutefois fortement suivant les secteurs d'intervention.

De nombreux problèmes demeurent concernant, entre autres, la contribution financière du gouvernement au projet. Dans ce sens, la rédaction et approbation du DP 4 a été l'objet de fortes négociations, ce qui a engendré un retard important dans la mise en œuvre de ce DP et des tensions entre la délégation et la cellule. La signature du DP 4 en novembre 2006 a calmé la situation. L'arrivée de la nouvelle assistance technique en janvier 2007 devrait permettre un recadrage des objectifs du projet. Une mission de

monitoring a eu lieu en septembre 2006.

2.2.4. Programme de microréalisations en milieu rural – PMR 8 ACP COB 9

2006, dernière année du programme a été celle de la « concrétisation » des microprojets, avec toutes les constructions. Après une phase de lancement longue (difficultés de conception et de sélection des projets et difficultés pour réunir la participation de 25 % des bénéficiaires dans les projets d'intérêt communautaire ce qui a nécessité la recherche de fonds extérieurs comme ceux de la fondation SNPC), le programme a connu un emballement en 2006 pour tenter de terminer toutes les réalisations avant fin novembre 2006, fin de la période d'exécution. Alors que le projet s'est terminé dans des conditions correctes dans la région Niari/Kouilou, plusieurs réalisations de la région Cuvette ouest /Sangha n'étaient toujours pas terminées fin 2006, voire n'avaient pas débuté. Le gouvernement s'est engagé à terminer sur ses propres fonds, les réalisations non achevées à la fin de la période d'exécution ainsi qu'à financer les réalisations prévues initialement mais non démarrées. Une évaluation de ce programme a été réalisée en décembre 2006.

2.2.5. Programme de microréalisations urbaines – PMRU II 7 ACP COB 49 et 50 et 9 ACP COB 8

Le programme a connu les mêmes difficultés de lancement que le PMR mais de manière beaucoup moins marquées. 2006 a aussi été l'année des réalisations. Le programme s'est achevé sans difficultés majeures au 31/12/2006. Une évaluation de ce programme a été réalisée en décembre 2006.

2.2.6. Appui aux aires protégées

La Convention de financement pour le projet d'appui aux aires protégées a été signée le 4 novembre 2006. Le projet doit permettre l'identification et l'adoption du système institutionnel le plus apte à assurer la conservation et la valorisation de la faune et des aires protégées en République du Congo (mise en place d'une structure nationale de gestion des aires protégées) et comporte un deuxième volet sur la gestion des ressources naturelles en périphérie du Parc National d'Odzala Kokoua en complément d'ECOFAC.

Ce projet sera tout à fait complémentaire avec le projet ECOFAC puisqu'il va se concentrer sur l'aspect institutionnel et devra apporter des solutions aux difficultés auxquelles sont confrontées les aires protégées (notamment : durabilité des financements, efficacité de la gestion, renforcement des capacités humaines et matérielles).

L'approche de la Commission européenne en matière forestière se veut équilibrée entre d'une part l'appui à un réseau d'aires protégées qui fonctionne et qui soit représentatif de la diversité des milieux et d'autre part, à l'extérieur des zones protégées, un accompagnement des autorités congolaises et des acteurs de la filière bois pour favoriser la bonne gouvernance forestière et encourager des pratiques durables en termes de production de bois et autres produits ligneux (notamment grâce au processus FLEGT)

Le projet devrait concrètement démarrer avec l'arrivée de l'équipe d'assistance technique, prévue en août 2007.

2.2.7. Facilité de Coopération Technique – FCT 9 ACP COB 4

Le montant total de la FCT est de 1,65 Mio €.

En 2006, le contrat de services pour les audits financiers des projets mis en œuvre en République du Congo, qui a été signé le 01/05/2005 avec comme échéance le 30/04/2007, avec un montant de 168.000 € a permis de réaliser 17 audits. Compte tenu du montant encore important restant sur ce contrat de services, un avenant a été signé pour prolonger sa durée jusqu'en août 2008.

Des contrats cadres « BENEFAICIAIRES » ont également été signés sur le volet « Facilité d'Assistance Technique » (FAT) de la Convention de financement pour :

- L'élaboration du CIFA en collaboration avec la Banque mondiale ;
- L'assistance technique transitoire pour le projet ECOFAC ;
- La préparation de la stratégie pays pour le 10^{ème} FED.

De nombreuses études sont encore prévues pour début 2007 sur la FAT, afin de préparer la mise en place du 10^{ème} FED. Par ailleurs, un devis-programme doit aussi être élaboré et adopté avant le 10 juin 2007 (date n+3 de la CF), pour la mise en place des deux autres volets de la FCT, i.e. l'aide à la formation pour les projets et les programmes (AFPP) et les conférences et séminaires (CS).

2.3. Utilisation des ressources destinées aux acteurs non étatiques (ANE)

Fin 2006, la proposition de financement pour le projet de 870.000€ d'appui aux acteurs non étatiques, dont la fiche d'identification de projet avait été établie par la délégation et signée le 18 mai 2005 par le Siège ne faisait toujours pas l'objet d'un consensus entre le siège et la délégation.

2.4. Utilisation de l'enveloppe B

La CF pour un programme de réhabilitation dans le Pool a été signée par le gouvernement le 04/11/2006 pour un montant de 2,1 Mio €. Les activités qui y sont prévues dans le domaine de la santé et du désenclavement commenceront début 2007. Le retard dans la mise en place du projet a été dommageable dans la mesure où elle intervient très tard après la clôture des actions d'urgence ECHO développées dans la même zone du Pool. Seul le contrat de subvention avec l'ONG ACTED pour le volet désenclavement a été signé. Pour le contrat de subvention du volet santé il a fallu attendre que l'ONG sélectionnée présente une nouvelle proposition cohérente avec la situation dans la région du Pool qui a évolué.

2.5. Autres instruments

2.5.1. ECHO

En 2006 Aucune activité ECHO n'est intervenue dans le pays.

2.5.2. STABEX et SYSMIN

Le Congo n'est éligible ni au STABEX ni au SYSMIN.

2.5.3. Coopération régionale

Document stratégique régional et programme indicatif régional pour le 9^e FED

Sur le plan régional, le Congo bénéficie des projets en cours dans le cadre de la coopération communautaire régionale. Les axes d'interventions prioritaires retenus sont rappelés en annexe XIII. Les principaux projets de la coopération régionale ayant des activités en République du Congo sont :

a) ECOFAC

Le programme ECOFAC (Programme de conservation et d'utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers) vise à contribuer à la préservation de la biodiversité et à l'utilisation rationnelle et durable des écosystèmes en Afrique centrale, en particulier des écosystèmes forestiers. Il contribue ainsi à la gestion de sept aires protégées. ECOFAC a démarré en 1992 et a clôturé sa 3^{ème} phase en 2005. La globalité du programme a été financée à concurrence de 66 Mio €.

En 2006, ECOFAC a traversé un moment particulièrement délicat de son exécution avec la transition vers un nouveau programme qui ne pourra pas débiter avant l'automne 2007 au plus tôt. Une assistance technique transitoire a été financée sur contrat cadre « BENEFA » et un devis programme de démarrage a

été financé sur les imprévus de la nouvelle CF ECOFAC 4, signée le 31 janvier 2006. Ceci devrait permettre de préserver les acquis de la phase 3 d'ECOFAC et de commencer la phase 4 dans de bonnes conditions.

b) PACE (Programme panafricain de lutte contre les épizooties) : cf. annexe XIII. Le plan d'opération global pour le Congo est doté de 166.150 € sur un montant total pour le projet de 77 Mio €.

2.5.4. Lignes budgétaires de la Communauté

Dans le cadre de l'appel à propositions 2005 sur ligne budgétaire 21-02-03 (ex B7-6000), le projet « Appui à la prise en charge des enfants de la rue à Pointe-Noire, en République du Congo » présenté par l'ONG Samusocial International a été retenu. La part de l'UE dans le co-financement est de 675.000 € pour une durée de 48 mois. Le contrat a été signé avec l'ONG le 13 décembre 2006. Les activités pour la prise en charge des enfants de la rue sont principalement : la mise en place d'un centre mobile d'aide en complément aux tournées de rue, l'ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence et le renforcement des compétences locales par la formation.

Dans le cadre de l'appel à propositions 2004 sur la ligne budgétaire Santé/78720 relative au programme d'aide dans la lutte contre les maladies liées à la pauvreté (VIH/Sida, malaria, tuberculose), le projet de « développement et renforcement des centres de traitement ambulatoire (CTA) pour la prise en charge des personnes vivant avec le VIH » présenté par la Croix-Rouge française avait été retenu. La part de l'UE dans le co-financement est de 2,88 Mio € pour une durée de 36 mois. La mise en œuvre de l'action a démarré le premier février 2005. Ce projet couvre plusieurs pays ACP, la délégation chef de file pour la gestion de ce projet étant la délégation de la République Centrafricaine. Les actions menées en République du Congo ont notamment été la sélection et la formation de médecins prescripteurs dans le traitement du VIH/Sida.

Les activités relatives au contrat ONG 2004/064579 signé avec l'ONG Auteuil International en octobre 2004 ont pris fin le 7 octobre 2006. Les activités concernaient principalement un appui à l'Espace Jarrot (centre d'accueil des enfants de la rue à Brazzaville) et au centre de formation professionnel Sala N'golo des Spiritains du Congo à Dolisie.

En décembre 2006, dans le cadre des mesures d'accompagnement faisant suite à la réforme de l'Organisation Commune du Marché du sucre en Europe (Règlement(CE)266/2006), un contrat n°SUCRE/2006/130-134 a été passé avec Transtec pour mobiliser une assistance technique pour appuyer le pays dans l'élaboration de sa stratégie nationale d'adaptation de son marché du sucre.

En décembre 2006, le contrat n°ENV/2006/131823 a été signé avec Forests Monitor pour mettre en œuvre le projet « Capacity building in the Congo Basin and implementation of Independent Monitoring of Forest Law Enforcement and Governance (IM-FLEG) in the Republic of Congo », sélectionné dans le cadre de l'appel à proposition de 2005 sur la ligne budgétaire environnement et forêts.

2.5.5. Banque européenne d'investissement

Fin 2006, un projet de réhabilitation et de modernisation du port de Pointe Noire a été lancé avec le concours de l'AFD, engagée à accorder un prêt à long terme de 13 milliards de FCFA (20 Mio €). La BEI a indiqué accorder un prêt à long terme dont le montant varie entre 10 et 16 milliards de FCFA (10 et 25 Mio €) pour compléter le financement.

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) a approuvé en février 2006, un Prêt Senior de Participation Garantie de 13 Mio € (la Facilité) pour aider MagIndustries dans le développement de ses

projets industriels d'exploitation du magnésium dans la région du Kouilou.

Le remboursement en 2006 des arriérés dus à la BEI par le Congo, dans le cadre du projet d'appui macro économique devrait favoriser son retour plus important dans le pays.

3. EVALUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE : RAPPORT SUR LES CONTRATS ET PAIEMENTS PAR RAPPORT AUX PREVISIONS

3.1. Contrats FED

Un montant total de 75,1 Mio € a été contracté au cours de l'année 2006. L'engagement effectif des 30,4 Mio € relatif au programme d'allègement de la dette pondéré dans les prévisions 2006 par un risque élevé nous a permis de dépasser largement l'objectif 2006 (202% de réalisation). Pour ce qui concerne les secteurs de concentration : Les contrats relatifs aux travaux de la RN1 ont été signés pour un total de 42,2 Mio €, soit 2,5 Mio € de moins par rapport au budget estimé dans le Convention de financement. Des retards sont été accusés dans le démarrage du projet d'appui à l'Etat de droit. Pour ce qui concerne les autres domaines et projets : les projets d'appui institutionnel au Ministère de l'économie forestière, ECOFAC IV et le projet de réhabilitation et de développement socioéconomique dans le Pool ont accusé un retard par rapport aux prévisions 2006 qui représente un montant non contracté de 12 Mio €.

3.2. Paiements FED

En ce qui concerne les paiements, un montant total de 40,1 Mo € a été décaissé en 2006. L'objectif 2006 a donc largement été atteint suite au décaissement de 30.450.000 € effectué au titre de l'allègement de la dette du Congo vis-à-vis de la BEI; paiement sur lequel un risque élevé avait été inscrit. Les retards accusés dans le démarrage des projets d'appui à l'Etat de droit, d'appui institutionnel au Ministère de l'économie forestière, ECOFAC IV et dans le projet de réhabilitation et de développement socioéconomique dans le Pool ont bien entendu empêché les décaissements prévus dans le cadre de ces projets pour un total de 4.450.000 €. La différence la plus importante provient néanmoins du Projet de la RN1 (10.700.000 €) dont le chantier a démarré tardivement. La mise en oeuvre du projet d'appui à la santé (PASCOP) a également été moins rapide que prévu. Les décaissements réalisés dans le cadre des devis-programmes liés à ce projet ont été inférieurs de 2.900.000 € par rapport aux prévisions. Enfin, faute de temps, certaines activités n'ont pas pu être réalisées dans le cadre du Projet PMR de microréalisations qui s'est achevé le 31/12/2006.

3.3. Paiements sur lignes budgétaires

Un montant total de 150.000 euros (soit 77% des prévisions) a été décaissé sur les deux projets qui se sont achevés en 2006. Il s'agit d'une part du projet de Prévention & réduction transmission VIH mis en œuvre par la Croix rouge française et, d'autre part, de la clôture du programme d'appui à la réinsertion par la promotion de l'initiative économique mis en œuvre par SOS Faim.

4. COORDINATION DES BAILLEURS ET HARMONISATION

La coordination des activités se fait au coup par coup, entre les bailleurs, lorsque des intérêts communs se font jour. Ceci a été le cas notamment dans le domaine des finances publiques du Congo pour lesquelles une action conjointe avec la BM a permis de faire un diagnostic précis des faiblesses auxquelles le pays doit remédier. A partir des résultats de ces études, le gouvernement va élaborer un plan d'action pour la réforme des FP, qui fait partie des déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE.

La stratégie de coopération Congo – UE pour le 10^{ème} FED, en coordination avec les autres bailleurs, prévoit d'appuyer ce plan d'action, dans le cadre du domaine de concentration sur la gouvernance.

La Délégation a pris l'initiative de la coordination dans le domaine de la protection de l'environnement.

5. DIALOGUE DANS LE PAYS AVEC L'ON ET LES ACTEURS NON ETATIQUES

Le processus de programmation 10^{ème} FED a commencé fin janvier 2006 avec l'organisation du séminaire régional à Brazzaville. Les demandes du pays n'ont pas été totalement rencontrées lors de ce séminaire, le secteur de concentration avancé par l'Ordonnateur national dans le domaine du développement rural n'ayant pas été retenu.

L'exercice de programmation a peu évolué entre février et juin. En effet, pour des raisons de politique intérieure et de déplacements à l'étranger, l'Ordonnateur national a été très peu disponible.

Le processus s'est emballé à partir du mois d'août et surtout septembre et octobre avec l'organisation de multiples réunions de concertation techniques avec la cellule d'appui à l'ON, les ministères techniques et les représentants de la société civile ainsi qu'entre la CdD et l'Ordonnateur national. Il est important de noter que ces concertations ont le plus souvent conduit à la présentation par les administrations, de listes de projets à financer plutôt que d'approches stratégiques de coopération. La mise en perspective s'est faite au niveau de la délégation, sur base de ces listes de projets, des discussions avec les autres bailleurs présents à Brazzaville (la délégation a notamment pu profiter de plusieurs missions de la Banque mondiale et du FMI) et du contexte régional et international (OMC, APE, etc.).

Quant aux suggestions des organisations de la société civile qui ont été conviées lors de toutes les réunions, elles ont été très faibles. Ceci est essentiellement dû à deux facteurs : l'impréparation de ces organisations, celles-ci ayant le plus souvent été invitées en dernière minute et leur incapacité structurelle et organisationnelle pour présenter des suggestions réellement stratégiques.

6. PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION POUR 2007 SUITE A LA REVUE A FIN DE PARCOURS

Lors de la revue à fin de parcours, le montant du PIN de la République du Congo a été augmenté de 11,34 Mio €. Cette enveloppe supplémentaire et les fonds provenant des dégagements globaux (notamment le dégagement de 9,6 Mio d'euros sur le projet d'appui à l'état de droit) ont permis de prendre en considération :

- Le tronçon manquant de la RN1 qui avait été initialement programmé et abandonné lors de la revue à mi-parcours pour financer le programme d'appui macro-économique, i.e. 9,9 km entre la sortie de Brazzaville et Ngangalingolo et 9,5 km entre Gambari et la gare de Matoumbou. Le montant de ce chantier est estimé à 19 Mio € (16 Mo € FED + 3 Mo € Etat congolais)
- Le désensablement des passes d'accès au port de Brazzaville pour un montant de 5 Mio €. Ces activités seront exécutées par le SCEVN, qui dispose déjà d'un matériel important financé sur les 6^{ème} et 7^{ème} FED. Il s'agira essentiellement de financer le fonctionnement de ces installations ainsi que l'enlèvement des épaves présentes dans le fleuve et d'élaborer un projet d'exécution pour des ouvrages fixes identifiés dans l'étude de faisabilité conduite en 2006.

Par ailleurs, dans le cadre de la programmation initiale, plusieurs projets restent à élaborer et engager en 2007 :

Enveloppe A :

- Appui à la société civile : 0,87 Mio €
- Programme d'appui à l'ON : 0,57 Mio €

Enveloppe B :

- Projet de prévention contre Ebola : 0,5 Mio €¹

Hors PIN :

- Projet de contribution de l'UE au projet de démobilisation et réinsertion financé par la BM via le MDRP : 3 Mio €.
- Programme de réconciliation pour la revitalisation du tissu villageois par un approche communautaire et la prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles : 5 Mio €.

7. CONCLUSIONS

Politique

La situation dans la région du Pool se stabilise. La médiation entamée en 2002 et qui s'était enlisée depuis lors a été reprise en main par la société civile et l'église. Un accord pour la transformation du CNR, le mouvement du Pasteur Ntumi (chef rebelle du Pool) en parti politique devrait lui permettre de trouver sa place sur l'échiquier politique congolais. Les élections législatives (1^{er} tour le 24/06/2007 et 2^{ème} tour le 20/07/2007) devraient pouvoir se tenir sur tout le territoire. Toutefois, des voix s'élèvent tant dans la majorité que dans l'opposition, pour dénoncer le manque de transparence du processus électoral (établissement des listes électorale, nomination de la Commission électorale, etc.) qui a démarré très tardivement.

Le Congo a atteint le point de décision de l'initiative PPTE au début 2006 mais a du mal à rester en ligne avec les exigences des institutions de Bretton Woods, ce qui a conduit à une 3^{ème} revue de la FRPC non concluante. Le pays a jusque mi-2007 pour remplir ces exigences et rejoindre le processus pouvant le conduire au point d'achèvement et une réduction conséquente de sa dette.

Le pays continue à avoir un rôle politique influent sur le plan régional notamment dans le maintien de la paix dans la région des grands lacs. Ce rôle est en grande partie assuré par le biais de la CEEAC, présidée par M. Sassou N'guesso, le Président de la république du Congo.

Economie

La croissance, tout en restant forte a légèrement fléchi. L'économie du pays reste extrêmement dépendante du pétrole et donc très fragile à tout choc dans ce domaine, tant sur le prix que sur la production en barils. L'activité dans les autres secteurs de l'économie reste encore atone.

L'inflation est partie à la hausse, notamment à cause des tensions sur les approvisionnements en ciment et produits de base à Brazzaville dues aux perturbations répétées sur le CFCO mais aussi à cause de spéculations importantes sur ces produits.

L'économie congolaise doit absolument se diversifier et son dispositif législatif en terme de commerce être complété. Le climat des affaires doit s'améliorer notamment par un meilleur fonctionnement de la justice commerciale. Ce n'est que dans ces conditions que le Congo pourra s'intégrer dans l'économie mondiale et devenir compétitif tant sur le plan international que sous régional.

Social

L'année 2006 n'a de nouveau pas vu d'avancées majeures sur le plan social. L'éducation et la santé

¹ Il est envisagé, lors de la Revue à fin de parcours, de transférer ces 0,5 Mio € à l'enveloppe A pour la réalisation du projet cité.

restent très secteurs très dégradés tant sur le plan des infrastructures que sur le plan des ressources humaines. Le secteur de la justice ne fonctionne toujours pas correctement. Le pays ne s'est pas encore doté de politiques sectorielles dans ces domaines. L'adoption d'un DSRP final en 2007, avec un cadre de dépenses à moyen terme offre des perspectives plus optimistes.

La société civile reste mal structurée et peu efficace dans son rôle de contrepoids au pouvoir. Quelques initiatives émergent toutefois de la part de celle-ci dans le domaine de la transparence pétrolière par exemple ou bien de la part du gouvernement envers les acteurs non étatiques pour l'élaboration du DSRP ou de l'initiative EITI sur la transparence des ressources extractives.

Environnement

Les pouvoirs publics démontrent une certaine volonté de connaître, de gérer les ressources naturelles et de suivre l'état de l'environnement en se dotant d'instruments de planification et stratégie à long terme. Ces avancées, n'occultent toutefois en rien l'absence d'avancées dans les autres dimensions de l'environnement. Cette faiblesse peut en partie être imputable au manque de capacités en ressources humaines et matérielles et à l'absence de législations spécifiques dans certains cas et la pauvreté.

L'arbitrage entre les priorités n'a pas permis de couvrir l'ensemble des besoins de coopération dans le domaine de l'environnement. Des synergies entre bailleurs de fond devront être recherchées dans la période du 10^{ème} FED pour permettre de réelles avancées dans ce secteur.

Coopération Congo/UE

Exécution

En termes d'exécution du programme indicatif national (PIN) du FED, les performances de 2006 ont été très bonnes. La coopération entre l'UE et le Congo a été marquée par la mise en œuvre de tous les engagements financiers programmés sauf ceux concernant les acteurs non étatiques (problème d'expertise de la délégation) et le rapatriement des réfugiés congolais au Gabon (l'identification a montré l'inintérêt du sujet conduisant à la re-programmation du montant disponible).

Les décisions de financement prises en 2006 pour un montant total de 5 Mio € ont représenté 85 % des prévisions maximales et 114 % des objectifs 2006.

La revue à fin de parcours, avec l'allocation supplémentaire de 11,34 Mio € accordée au Congo en 2006 permettra, outre l'achèvement des travaux de la RN1 initialement prévus, de faire le dragage des passes d'accès au port de Brazzaville.

Le montant total de 75,1 millions d'euros contracté en 2006 a permis de dépasser largement l'objectif 2006 (202% de réalisation), ceci malgré des retards dans le démarrage des projets d'appui à l'Etat de droit, d'appui institutionnel au Ministère de l'économie forestière, ECOFAC IV et de réhabilitation et de développement socioéconomique dans le Pool.

L'objectif 2006 en matière de paiements a aussi largement été atteint notamment suite au décaissement de 30.450.000 € effectué au titre l'appui macroéconomique et malgré :

- Les retards dans le démarrage des projets d'appui à l'Etat de droit, d'appui institutionnel au Ministère de l'économie forestière, ECOFAC IV et de réhabilitation et de développement socioéconomique dans le Pool.
- Les retards dans la mise en œuvre du projet de la RN1 et d'appui à la santé (PASCOP)
- La non réalisation de certaines activités du Projet PMR de microréalisations.

En 2007, des conventions de financement ou des avenants à des conventions existantes devraient être signées pour les projets suivants :

- PIN enveloppe A :
 - PAON II : 0,57 Mio €.
 - Dragage des passes d'accès au port de Brazzaville : 5 Mio €.
 - Avenant au PASCOP pour y adjoindre une composante Ebola : 0,730 Mio €.
 - Avenant RN1 pour finaliser le tronçon Brazzaville – Kinkala : 16 Mio €.

- PIR :
 - ECOFAC IV.
- Hors PIN :
 - Projet TPS : Appui au Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des ex-combattants à travers une subvention au fonds fiduciaire MDRP géré par la Banque Mondiale : 3 Mio €.
 - Projet de réconciliation et de reconstitution du tissu villageois avec une composante pour la prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles : 5 Mio €.

Recommandations

Les infrastructures de transport restent encore la problématique essentielle à résoudre pour le développement économique du pays ainsi que pour l'amélioration du bien-être social. La coopération Congo – UE devrait donc continuer à se focaliser sur cela.

L'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption restent aussi des défis majeurs pour contribuer à assainir le climat des affaires, permettre un développement plus rapide du secteur privé, avoir une meilleure redistribution des richesses et améliorer la gestion des ressources naturelles et de l'environnement dans le pays. Là encore des interventions du FED apporteront une plus-value.

L'implication des acteurs non étatiques telle que prévue dans l'Accord de Cotonou est encore restée très en-deçà des attentes en 2006, sur la base des mêmes constats qui avaient été faits en 2005. L'approche participative utilisée dans l'élaboration du DSRP ou encore, l'ouverture dont a fait preuve le gouvernement dans le cadre de l'opérationnalisation de l'initiative EITI sont de bon augure pour l'amélioration de la qualité du dialogue politique et social. Ces avancées doivent être encore renforcées tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif dans les années à venir.

L'appropriation de la coopération Congo – UE et la responsabilisation des services de l'ON dans ce domaine doivent encore s'améliorer. La prolongation du projet PAON jusque fin 2007 qui met l'accent sur ces problématiques, ainsi que le lancement d'un nouveau projet d'appui à l'ordonnateur national en 2008 allant encore plus loin dans ce sens, devrait permettre d'améliorer la situation.

La coordination avec les autres bailleurs de fonds (PNUD, Banque mondiale, BAD, coopérations bilatérales) continuera à se renforcer, notamment sur la base de ce qui a déjà été entrepris dans le domaine des finances publiques et de la santé, afin d'exploiter toutes les synergies possibles dans nos actions.

Signé à Brazzaville, le  2007

Pierre MOUSSA
Ministre d'Etat,
Ministre du Plan
et de l'aménagement du territoire

Dominique PAVARD
Ambassadeur
Chef de la Délégation
de la Commission européenne

LISTE DES ANNEXES

- I) Profil pays
- II) 9^{ème} FED et FED antérieurs
 - Chronogramme des activités : Workplan – prévisions 2007 pour le FED
 - Calendrier indicatif des engagements et des décaissements : Prévisions financières FED 2007-2008
 - Situation financière des FED
 - Fiches par projet (CRIS) à jour, y compris Fiches soutien budgétaire.
- III) Lignes budgétaires : Prévisions 2007-2008

APERCU DU PAYS

Annexe I

Objet	Unité	Echelle	2003	2004	2005	2006	2007
Population	Personnes	Millions	3,16	3,26	3,35	3,45	3,55
PIB en prix constants	FCFA	Milliards	2.508,95	2.599,33	2.804,33	3.012,67	3.075,17
PIB en prix constants	Changt en % annuel		0,80	3,60	7,90	7,40	2,10
PIB en prix courants	FCFA	Milliards	2.071,50	2.294,30	3.148,91	3.867,31	3.811,32
PIB par habitant en prix constants	FCFA	Unités	793.020,25	798.432,46	837.124,79	873.972,83	866.962,12
PIB par habitant en prix courants	FCFA	Unités	654.753,08	704.737,60	939.987,65	1.121.904,16	1.074.499,82
Inflation des prix aux consommateurs	Index, 2000=100		105,50	109,29	112,02	114,82	117,69
Inflation des prix aux consommateurs	Changt en % annuel		1,50	3,60	2,50	2,50	2,50

Source FMI - Rapport 2006

POPULATION	La population totale est de 3.551.500 habitants en 2005 répartis en 693.451 ménages Les 2/3 vit à Brazzaville et Pointe-Noire
	La taille moyenne d'un ménage est de 5,1 personnes en 2005
	Espérance de vie = 51 ans (stagne depuis 1985)
	Le taux de féminité est de 51,7 % en 2005
	39,2% de la population a moins de 15 ans en 2005.
	Le taux d'urbanisation est de 58,4 % en 2005.
	L'Indice de Développement Humain (IDH) place la RC au 142ème rang mondial sur 177 pays en 2005.
	50,1 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté en 2005.
	32 % de la population est sous alimentée en 2000 (30,4% des enfants de 0-71 mois) et 34 % en 2003.
	Le taux d'accès à l'eau potable est de 46 % en 2006.
EDUCATION	Le taux net de scolarisation au primaire (public et privé) est évalué à 86,8% en 2005.
	Le taux net de scolarisation au secondaire (public et privé) est de 44,4% en 2005.
	Le taux brut de scolarisation total est passé de 97,9% à 57,3% entre 1982 et 1999 et de 83% en 2002 à 92% en 2004
	Le taux de déperdition scolaire au primaire est estimé à 2,4% et à 7,5% au cycle secondaire en 2005.
	En 2005, les niveaux scolaires achevés sont: aucun = 3,2% Primaire = 43,1% Secondaire = 48,7% Supérieur = 5,1%
	En 2005, le taux de satisfaction pour les services de l'éducation est de 27,3% dans le primaire et 28,3% dans le secondaire.
ALPHABETISATION	La proportion des 15 ans et plus qui savent lire et écrire dans une langue quelconque est évaluée à 80,4% en 2005.
	La proportion des 15 à 24 ans qui déclarent savoir lire et écrire dans une langue quelconque est évaluée à 89,1% en 2005.
SANTE	Le taux de morbidité est estimé à 39,3% en 2005.
	7,2% des femmes enceintes infectées par le VIH/SIDA en 2002 et un taux de prévalence national de 4,2%.
	Le taux de consultation est de 65,5% pour les personnes tombées malades en 2005.
	Le taux de satisfaction par rapport aux services de santé est de 50,3% en 2005.
EMPLOI	Le taux d'activité de la population de 15 ans et plus est de 69,4% en 2005.
	Le taux de chômage parmi les 15 ans est de 19,4 % en 2005 (13,1 % en 1974). 20,5 % des femmes et 18,2 % des hommes.
	Le taux de chômage urbain est de 30,2%, le taux de chômage rural est de 6,2 % en 2005.
	Le sous-emploi touche 19,8 % des actifs occupés en 2005.
	Informalité supérieure à 80 % en 2005.
HABITAT	2000 logements sociaux et 218.000 logements d'autoproduction (98% du parc immobilier) depuis l'indépendance (1962)

Sources

Enquête ECOM 2005 financée par la BM

EDF FORECASTS 2007 - 2008: PAYMENTS on ONGOING PROJECTS.

(in €)

YEAR OF GLOB. COMMIT.	ACCOUNTING NUMBER OF GLOBAL COMMIT.	N° INDIV. COMMIT.	TITLE GLOBAL COMMITMENT	END date of implementation	SITUATION END 2006			FORECASTS on PAYMENTS 1st SEM 2007				FORECASTS on PAYMENTS 2nd SEM 2007				FORECAST PAYMENTS 1st SEM 2008				FORECAST PAYMENTS 2nd SEM 2008				COMMENTS
					GLOBAL COMMIT.	INDIV. COMMIT.	RAP	ESTIMATION OF RISK FACTOR				ESTIMATION OF RISK FACTOR				ESTIMATION OF RISK FACTOR				ESTIMATION OF RISK FACTOR				
								AMOUNT ONGOING INDIV. COMMIT.	PAYMENTS ON ONGOING INDIV. COMMIT.	RAP	1 st SEMESTER	Low L	Medium M	High H	2 nd SEMESTER	Low L	Medium M	High H	1 st SEMESTER	Low L	Medium M	High H	2 nd SEMESTER	
TOTAL ON ONGOING GLOBAL COMMITMENTS					118.939.319	88.447.222	30.492.087																	
TOTAL ON ONGOING INDIVIDUAL COMMITMENTS					78.990.403	33.429.296	46.561.108	7.056.760	7.041.807	14.954	0	9.289.161	6.289.161	0	0	17.089.100	1.196.400	15.891.300	0	941.251	821.251	20.000	0	
1994	7ACP COB4	0	SOUTIEN MISE EN ŒUVRE PROG. NATIONAL DE DVL PMT SANITAIRE	2003123	8.227.602	8.227.602	0																	
1994	7ACP COB4	3	DEVIS-PROGRAMME JUIN A DECEMBRE 95		232.396	232.396	0																	OK
1994	7ACP COB4	7	DEVIS PROGRAMME (12 MOIS A PARTIR SIGNATURE)	2000081	1.183.203	1.183.203	0																	OK
1994	7ACP COB4	16	DV 4-1 069 520 XAF	2003121	2.456.000	2.455.222	778																	OK
1994	7ACP COB4	24	DP 3 - DP DE RELANCE - MISE EN ŒUVRE PND	2003040	235.061	235.061	0																	OK
1994	7ACP COB4	Total	Individual Commitment		4.106.660	4.105.882	778																	OK
1994	7ACP COB17	0	Programme general d'importation.		6.600.000	6.600.000	0																	OK
1994	7ACP COB17	1	P g 4 (appui a l'ajustement structural-fa)		6.600.000	6.600.000	0																	OK
1994	7ACP COB17	Total	Individual Commitment		6.600.000	6.600.000	0																	OK
1994	7ACP COB18	0	PROGRAMME GENERAL D'IMPORTATION (17/17)		1.994.440	1.994.440	0																	OK
1995	7ACP COB26	0	PROGRAMME PLURIANNUEL DE MICROREALISATIONS		1.568.839	1.568.839	0																	OK
1995	7ACP COB26	1	DEVIS PROGRAMME 95/95 REGION POZ	1997090	1.098.981	1.098.981	0																	OK
1995	7ACP COB26	Total	Individual Commitment		1.098.981	1.098.981	0																	OK
1995	7ACP COB27	0	PROGRAMME PLURIANNUEL MICROREALISATIONS		1.969.463	1.969.463	0																	OK
1995	7ACP COB27	3	CUVETTE CUVETTE-CUES DEVIS -PROGRAMME ACTIONS (CUVETTE ET CUVETTE QUEST/95/96	19971010	1.424.134	1.424.134	0																	OK
1995	7ACP COB27	Total	Individual Commitment		1.424.134	1.424.134	0																	OK
1996	7ACP COB35	0	PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ARTS PLASTIQUES	2000121	961.911	961.911	0																	OK
1996	7ACP COB35	5	MERAT G BIARRITZ	2004014	146.000	131.046	14.954	14.954																OK
1996	7ACP COB35	7	DP 2 228.406.163 XAF PROG DE	2003121	523.000	521.065	1.935																	OK
1996	7ACP COB35	Total	Individual Commitment		669.000	652.111	16.889																	OK
2001	7ACP COB40	0	PROGRAMME DE MICROREALISATIONS EN MILIEU URBAIN	2004031	1.174.207	1.174.207	0																	OK
2001	7ACP COB49	5	GRET PMRU 2 DP D'ACTION 1	2004031	830.000	824.687	5.313																	OK
2001	7ACP COB49	6	DP DE FONCTIONNEMENT 2	2003031	110.000	106.630	3.370																	OK
2001	7ACP COB49	7	GRET DV DE FONCT 3	2004030	112.000	111.244	756																	OK
2001	7ACP COB49	Total	Individual Commitment		729.1509 XAF																			OK
2001	7ACP COB50	0	AT PMR	2004031	1.052.000	1.044.561	7.439																	OK
2001	7ACP COB50	1	GRET (CONTRAT AT 004 DU 23.04.02)	20060709	750.000	750.000	0																	OK
2001	7ACP COB50	Total	Individual Commitment		750.000	553.073	196.927	196.927																OK
2001	7ACP COB54	0	ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROCESSUS ELECTORAL EN REPUBLIQUE DU	2002090	259.415	253.738	5.677																	OK
2001	8ACP COB1	0	PROGRAMME D'APPUI A L'INSERTION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES	2004121	1.496.841	1.462.645	36.296																	OK
2001	8ACP COB1	2	Agricoles 01/08/2002 12m	2003050	506.000	498.247	7.753																	OK
2001	8ACP COB1	3	agricoles bp 14 574	2004121	604.000	430.574	173.426																	OK
2001	8ACP COB1	Total	Individual Commitment		1.110.000	928.821	181.179																	OK
2001	8ACP COB3	0	REINSERTION SCOLAIRE ET LUTTE CONTRE LES IST ET LE SIDA	2004031	225.000	225.000	0																	OK
2001	8ACP COB3	1	Accord de financement unesco debut 1 oct 02	2004031	225.000	78.732	146.268																	OK
2001	8ACP COB3	Total	Individual Commitment		225.000	78.732	146.268																	OK
2001	8ACP COB4	0	PROGRAMME D'APPUI A L'ON	2007121	1.957.500	1.483.486	474.014																	OK
2001	8ACP COB4	1	DP DE DEMARRAGE 01/06/02 AU 31/12/02	2003121	48.900	43.124	5.776																	OK
2001	8ACP COB4	2	EXP DEL JUDICE ROBERTA DEB 01/12/02 30/11/04	2004110	336.410	309.271	27.139																	OK
2001	8ACP COB4	4	DP 1 260722000 XAF	2004040	205.000	204.883	117																	OK
2001	8ACP COB4	8	DP 2 - PAON	2005030	213.265	212.958	307																	OK
2001	8ACP COB4	10	ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE PAON	2006019	126.000	113.604	12.396																	OK
2001	8ACP COB4	12	DP3 PAON	2006030	248.000	167.766	80.234																	OK
2001	8ACP COB4	13	DEVIS-PROGRAMME A PAON	2007121	210.000	98.048	111.952					111.952	111.952										OK	
2001	8ACP COB4	14	AT PAON EXPERT KREFF - CC BENEF LOT 7: Eco3	2007121	0	0	0																	OK
2001	8ACP COB4	Total	Individual Commitment		1.387.575	1.149.654	237.921																	OK
2002	7ACP COB56	0	REHABILITATION DES PISTES RURALES SURVILLA METHODE A HAUTE	2004121	1.980.000	1.880.000	0																	OK
2002	7ACP COB56	1	PNUD UNOPS CONV DE FIN EURO 1980000 OCT 02 21 MOIS	2004030	1.980.000	1.356.739	623.261	140.000	140.000															OK
2002	7ACP COB56	Total	Individual Commitment		1.980.000	1.356.739	623.261																	OK
2002	8ACP COB7	0	PROGRAMME D'AMELIORATION DES SERVICES DE SANTE DANS ZONES	2004030	1.862.000	1.570.803	291.197																	OK
2002	8ACP COB7	1	Alisei 459 169 900xaf	2004030	701.000	649.346	51.654																	OK
2002	8ACP COB7	Total	Individual Commitment		701.000	649.346	51.654																	OK
2002	8ACP COB8	0	APPUI A L'ETAT DE DROIT EN REPUBLIQUE DU CONGO	2007030	14.300.000	0	14.300.000																	OK
2002	8ACP COB9	0	PROGRAMME DE MICROREALISATIONS	2006121	5.500.000	4.989.627	510.373																	OK
2002	8ACP COB9	1	TRANSFIC 06972000 XAF	2005121	1.368.200	1.091.234	276.966	276.966																OK
2002	8ACP COB9	2	PMR DEVIS DE DEMARRAGE 91.762.200 XAF	2004040	140.000	103.743	36.257																	OK
2002	8ACP COB9	3	DP1 PMR (ARNAUD BLANGY)	2005030	270.842	268.626	2.216																	OK
2002	8ACP COB9	4	DP1 FONCT PMR VOLET NARI KOULOU	2005030	236.215	235.761	455																	OK
2002	8ACP COB9	5	DP1 ACTIONS PMR-UE VOLET NARIKOULOU	2006102	525.000	496.223	28.777																	OK

EDF FORECASTS DECOMMITMENTS 2007

CONGO B

YEAR of GLOB. Commit.	ACCOUNTING NUMBER of GLOBAL commit.	0	TITLE GLOBAL COMMITMENT	Original RAC	Forecasted payments 2007	Possible RAC to decommit	1st SEM 2007		2nd SEM 2007		New RAC after Decommitt & Payment				
							N°IC	TITLE INDIVIDUAL COMMITMENT	Original RAP	Forecasted payments 2007		RAP after forecasted payments	Forecasted Decommit' to the PIN	Forecasted Decommit' to Recommit	Forecasted Decommit' to Recommit
													Forecasted Decommit' to the PIN	Forecasted Decommit' to Recommit	Forecasted Decommit' to Recommit
							11.413.367	2.568.730	125.969						
1994	7ACP COB4	0	SOUTIEN MISE EN OEUVRE PROG. NATIONAL DE DVLPMT SANITAIRE	0		0					0				
1994	7ACP COB4	3	DEVIS-PROGRAMME JUIN A DECEMBRE 95	0	0	0					0				
1994	7ACP COB4	7	DEVIS PROGRAMME(12 MOIS A PARTIR SIGNATURE)	0	0	0					0				
1994	7ACP COB4	16	DV 4-1 068 520 XAF	778	0	778	778				0				
1994	7ACP COB4	24	DP 3 - DP DE RELANCE - MISE EN OEUVRE PNDS	0	0	0					0				
1994	7ACP COB17	0	Programme general d'importation.	0		0					0				
1994	7ACP COB17	1	P.g.i.(appui a l'ajustement structurel-fas)	0	0	0					0				
1994	7ACP COB18	0	PROGRAMME GENERAL D'IMPORTATION (+7/17)	0		0					0				
1995	7ACP COB26	0	PROGRAMME PLURIANNUEL DE MICROREALISATIONS	0		0					0				
1995	7ACP COB26	1	DEVIS PROGRAMME 95/95 REGION POOL	0	0	0					0				
1995	7ACP COB27	0	PROGRAMME PLURIANNUEL MICROREALISATIONS	0		0					0				
1995	7ACP COB27	0	CUVETTE/CUVETTE-QUES	0		0					0				
1995	7ACP COB27	3	DEVIS -PROGRAMME ACIONS 1(CUVETTE ET CUVETTE OUEST)95/96	0	0	0					0				
1996	7ACP COB35	0	PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ARTS PLASTIQUES	0		0					0				
1996	7ACP COB35	5	MERAT G BIARRITZ	14.954	14.954	0				0	0				
1996	7ACP COB35	7	DP 2 228.408.183 XAF PROG DE SOUTIEN AUX ARTS PLAST	1.935	0	1.935	1.935				0				
2001	7ACP COB49	0	PROGRAMME DE MICROREALISATIONS EN MILIEU URBAIN	0		0					0				
2001	7ACP COB49	5	GRET PMRU 2 DP D'ACTIONS 1	5.313	0	5.313	5.313				0				
2001	7ACP COB49	6	DP DE FONCTIONNEMENT 2	1.370	0	1.370	1.370				0				
2001	7ACP COB49	7	GRET DV DE FONCT 3	756	0	756	756				0				
2001	7ACP COB50	0	72971509 XAF	0		0					0				
2001	7ACP COB50	1	AT PMR	0		0					0				
2001	7ACP COB50	1	GRET (CONTRAT AT 004 DU 23.04.02)	196.927	196.927	0					0				
2001	7ACP COB54	0	ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROCESSUS ELECTORAL EN REPUBLIQUE DU	5.677		5.677	5.677				0				

YEAR of GLOB. Commit.	ACCOUNTING NUMBER of GLOBAL commit.	0	TITLE GLOBAL COMMITMENT	Original RAC	Forecasted payments 2007	Possible RAC to decommit	1st SEM 2007		2nd SEM 2007		New RAC after Decommit & Payment				
							N°IC	TITLE INDIVIDUAL COMMITMENT	Original RAP	Forecasted payments 2007		RAP after forecasted payments	Forecasted Decommit' to the PIN	Forecasted Decommit' to Recommit	Forecasted Decommit' to Recommit
													Forecasted Decommit' to the PIN	Forecasted Decommit' to Recommit	Forecasted Decommit' to Recommit
			PROGRAMME D'APPUI A L'INSERTION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES	36.296		36.296					36.296				
2001	8ACP COB1	0													
2001	8ACP COB1	2	Agricongo 01/08/2002 12m	7.753	0	7.753	7.753				0				
2001	8ACP COB1	3	agricongo bp 14 574	173.426	0	173.426	173.426				0				
			REINSERTION SCOLAIRE ET LUTTE CONTRE LES IST ET LE SIDA	0		0					0				
2001	8ACP COB3	0									0				
2001	8ACP COB3	1	Accord de financement unesco debut 1 oct 02	146.268	0	146.268	146.268				0				
2001	8ACP COB4	0	PROGRAMME D'APPUI A L'ON DP DE DEMARRAGE 01/06/02	474.014		474.014					599.984				
2001	8ACP COB4	1	AU 31/12/02	5.776	0	5.776			5.776		0				
2001	8ACP COB4	2	EXP DEL GIUDICE ROBERTA	27.139	0	27.139			27.139		0				
2001	8ACP COB4	4	DP 1 260722000 XAF	117	0	117			117		0				
2001	8ACP COB4	8	DP 2 - PAON	307	0	307			307		0				
			ELISABETH CARRIO ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE PAON	12.396	0	12.396					0				
2001	8ACP COB4	10							12.396		0				
2001	8ACP COB4	12	DP3 PAON	80.234	0	80.234			80.234		0				
2001	8ACP COB4	13	DEVIS-PROGRAMME 4 PAON AT PAON EXPERT KREFF - CC	111.952	111.952	0					0				
2001	8ACP COB4	14	BENEF LOT 7: ECO3	0	0	0					0				
			REHABILITATION DES PISTES RURALES SUIVAN LA METHODE A HAUTE	0		0					0				
2002	7ACP COB56	0									0				
2002	7ACP COB56	1	PNUD UNOPS CONV.DE FIN.EURO 1980000 OCT 02 21 MOIS	623.261	140.000	483.261	483.261				0				
			PROGRAMME D'AMELIORATION DES SERVICES DE SANTE DANS ZONES	291.197		291.197					0				
2002	8ACP COB7	0									291.197				
2002	8ACP COB7	1	Alisei 459 169 900xaf	51.654	0	51.654	51.654				0				
2002	8ACP COB8	0	APPUI A L'ETAT DE DROIT EN REPUBLIQUE DU CONGO	14.300.000		14.300.000	9.655.000				4.645.000				
2002	8ACP COB9	0	PROGRAMME DE MICROREALISATIONS	510.373		510.373	510.373				0				
2002	8ACP COB9	1	TRANSTEC 868720000 XAF	276.966	276.966	0					0				
2002	8ACP COB9	2	PMR DEVIS DE DEMARRAGE 91.762.200 XAF	36.257	0	36.257	36.257				0				
2002	8ACP COB9	3	DP1 PMR (ARNAUD BLANGY)	2.016	0	2.016	2.016				0				
2002	8ACP COB9	4	DP1 FONCT PMR VOLET NIARI KOUILOU	455	0	455	455				0				
2002	8ACP COB9	5	DP1 ACTIONS PMR-UE VOLET NIARI/KOUILOU	28.777	0	28.777	28.777				0				
2002	8ACP COB9	6	DP1 ACTIONS PMR-UE VOLET CUVETTE-OUEST/SANGHA	24.840	0	24.840	24.840				0				

YEAR of GLOB. Commit.	ACCOUNTING NUMBER of GLOBAL commit.	0	TITLE GLOBAL COMMITMENT	Original RAC	Forecasted payments 2007	Possible RAC to decommit	1st SEM 2007		2nd SEM 2007		New RAC after Decommitt & Payment					
							N°IC	TITLE INDIVIDUAL COMMITMENT	Original RAP	Forecasted payments 2007		RAP after forecasted payments	Forecasted Decommitt to the PIN	Forecasted Decommitt to Recommit	Forecasted Decommitt to Recommit	New RAP after Decommitt & Payment
													Forecasted Decommitt to the PIN	Forecasted Decommitt to Recommit	Forecasted Decommitt to Recommit	
2002	8ACP COB9	8	DP FONCTIONNEMENT N.2 CUVETTE-OUEST & CELLULE COORDINATION	78.002	0	78.002	78.002				0					
2002	8ACP COB9	9	DP FONCT. N.2 PMR NIARI-KOULOU DU 01.07.05 AU 30.06.06	57.917	0	57.917	57.917				0					
2002	8ACP COB9	10	DP CLOTURE PMR-UE VOLET NIARI-KOUILOU	125.641	0	125.641	125.641				0					
2002	8ACP COB9	11	CC BENEF LOT 1: ITALTREND SPA _ EVALUATION DU PMR APPUI AU SYSTEME DE SANTE	40.370	40.370	0	0				0					
2004	9ACP COB2	0	DU CONGO (PASCOB)	1.731.913		1.731.913					4.300.643					
2004	9ACP COB2	2	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE - PROJET PASCOB	834	0	834	834				0					
2004	9ACP COB2	3	PROGECO - AT AU PASCOB - APPUI AU SYSTEME DE SANTE AU CONGO	1.465.934	1.319.341	146.593					146.593					
2004	9ACP COB2	4	DEVIS PROGRAM DE CROISIERE N.1 PASCOB - VOLET FONCTIONNEMENT DEVIS PROGRAMME 1	297.349	0	297.349		201.809			95.540					
2004	9ACP COB2	5	CROISIERE - VOLET ACTIONS	2.450.979	0	2.450.979		2.366.921			84.058					
2004	9ACP COB2	6	ETS ETIMCO CONGO - FOURNITURE 5 VEHICULES 4X4 AU PASCOB	10.102	10.102	0					0					
2004	9ACP COB2	7	CENTRE DE SPECIALITES EXPORT PHARMA	408.207	408.207	0					0					
2004	9ACP COB2	8	PANPHARMA - EUROPEAID/121391/D/S/CG LOT 4	76.092	76.092	0					0					
2004	9ACP COB2	9	CC BENEF LOT 8: ECORYS - EVALUATION A MI-PARCOURS PASCOB	44.984	44.984	0					0					
2004	9ACP COB4	0	FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE (FCT)	1.137.205		1.137.205					1.137.205					
2004	9ACP COB4	3	ERNST & YOUNG - CONTRAT CADRE AUDIT FINANCIER DES DP & SUBV.	163.721	118.000	45.721					45.721					
2004	9ACP COB4	6	FWC BEN - LOT 11 - ECO 3: CONTRAT SPECIFIQUE 2005/114033	19.132	0	19.132					19.132					
2004	9ACP COB4	7	DDE SECT OP DU 03.08.06 - AT ODZALA ATTENTE ECOFAC IV	62.876	62.876	0					0					
2004	9ACP COB4	8	DIATA _ PREPARATION DU DOCUMENT STRATEGIQUE PAYS (CONGO)	0	0	0					0					
2004	9ACP COB7	0	PROGRAMME DE MICROREALISATION EN MILIEU URBAIN A BRAZZAVILLE	42.523		42.523					42.523					
2004	9ACP COB7	1	DP1 PMRU II PHASE 2	15.085	0	15.085	15.085				0					

YEAR of GLOB. Commit.	ACCOUNTING NUMBER of GLOBAL commit.	0	TITLE GLOBAL COMMITMENT	Original RAC	1st SEM 2007			2nd SEM 2007						
					N°IC	TITLE INDIVIDUAL COMMITMENT	Original RAP	Forecasted payments 2007	Possible RAC to decommit	RAP after forecasted payments	Forecasted Decommit' to the PIN	Forecasted Decommit' to Recommit	Forecasted Decommit' to Recommit	New RAC after Decommit & Payment
											Forecasted Decommit' to the PIN	Forecasted Decommit' to Recommit	Forecasted Decommit' to Recommit	New RAP after Decommit & Payment
2004	9ACP COB7	2	DEVIS-PROGRAMME DE CLOTURE PMRU II PHASE 2 BS EUROPE - EVALUATIONN	0	0	0						0		
2004	9ACP COB7	3	PMRU 7COB49 & 9COB7 APPUI INSTITUTIONNEL A	17.077	17.077	0						0		
2005	9ACP COB8	0	L'ENTRETIEN ROUTIER LOUIS BERGER SAS - AT APPUI INSTITUTIONNEL	302.900		302.900						302.900		
2005	9ACP COB8	1	ENTRETIEN ROUTIER RECONSTRUCTION ET SURVEILLANCE TRAVAUX RN	1.425.557	1.283.001	142.556						142.556		
2005	9ACP COB9	0	1 BRAZZA-KINKALA S	4.800.000		4.800.000						4.800.000		
2005	9ACP COB9	1	DTP TERRASSEMENT/SOCOFRAN - RECONSTRUCTION ROUTE RN1	15.730.614	#####	0						0		
2005	9ACP COB9	2	TECHNIPLAN FINEUROP SPA - AT SURVEILLANCE ET CONTROLE DES	1.826.300	1.750.390	75.910						75.910		
2005	9ACP COB10	0	RECONSTRUCTION ET SURVEILLANCE TRAVAUX RN1 BRAZZA-KINKALA SU	0		0						0		
2005	9ACP COB10	1	DTP TERRASSEMENT/SOCOFRAN - RECONSTRUCTION ROUTE RN1	19.312.500	#####	6.639.288						6.639.288		
2005	9ACP COB16	0	ECOFAC IV PROGRAMME REGIONAL DE GESTION DES RESSOURCES NATUR	1.810.000		1.810.000						1.810.000		
2005	9ACP COB16	1	ECOFAC 4 DP TRANSITION 06	100.208	100.208	0						0		
2006	9ACP COB17	0	REHABILITATION & DEVPT SOCIOECO DANS LE POOL	2.100.000		2.100.000						2.100.000		
2006	9ACP COB17	1	REHABIL. ET DEVEL. SOCIO-ECON. DS LE POOL: VOL. DESENCLAV.	0	0	0						0		
2006	9ACP COB18	0	APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE P	1.366.998		1.366.998						1.366.998		
2006	9ACP COB19	0	APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE P	1.583.002		1.583.002						1.583.002		

CONGO B

	FORECASTS 2007										
	1st SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	Target 100%L+50%M	2nd SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	Target 100%L+50%M	TARGET ANNEE
New Global Commitments	21.500.000										
New Individual Commitments	11.335.691	9.036.996	2.298.695	0	10.186.343	1.440.000					22.940.000
Payments	11.624.924	9.267.577	2.357.347	0	10.446.251	20.020.000	13.088.151	5.598.797	1.333.051	15.887.550	26.073.893
Decommitments back to the NIP	11.413.387					15.258.465	9.975.280	4.267.186	1.016.000	12.108.873	22.555.123
Decommitments to recommit	2.568.730					125.969					11.413.387
Reduction of Old RAL	675.066	660.112	14.954	0	667.589	129.952	129.952	0	0	129.952	2.694.700
											797.541

	FORECASTS 2008										
	1st SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	Target 100%L+50%M	2nd SEMESTER	LOW	MEDIUM	HIGH	Target 100%L+50%M	TARGET ANNEE
Engagements Individuels	4.850.000	790.293	3.810.868	248.839	2.695.727	2.145.000	1.136.727	973.726	34.547	1.623.590	4.319.317
Payments	26.507.105	4.319.251	20.827.854	1.360.000	14.733.178	8.692.404	4.606.476	3.945.929	140.000	6.579.440	21.312.618

	SITUATION on 01/01/2007		SITUATION on 31/12/2007	
	ALL PROJECTS	PROJETS decided before YEAR 2002	ALL PROJECTS	PROJETS decided before YEAR 2002
RAL				
Σ Ongoing GLOBAL COMMITMENTS	118.939.319	27.187.319	131.708.270	27.181.642
RAC	30.492.097	515.987	19.891.854	406.429
RAP	45.561.108	787.400	45.142.840	99.417
RAL	76.053.205	1.303.387	65.024.694	505.846
% RAL / Σ GLOBAL COMMIT.	64%	5%	49%	2%
Nbr of years to absorber RAL	3		3	

	Amount	Nbr
Ceiling increase riders	0	1
Extension Date		0
Réaménagement budgétaire		0
Modification DTA		0
Total number of projects		1

GLOBAL COMMITMENTS ON AVAILABLE EDF ALLOCATIONS UNTIL END 2007

SUMMARY of	AMOUNT
CUMULATED TOTAL GLOBAL COMMITMENTS on 31/12/2006	100.713.101
TOTAL NEW GLOBAL COMMITMENTS FORSEEN in 2007	22.940.000
TOTAL GLOBAL COMMITMENTS	123.653.101

SUMMARY of	
COUNTRY ENVELOPE A & B AT 31-12-2006 avant ETR	102.522.167
DECOMMITMENTS OVER THE PERIOD OF 2007	11.413.387
TOTAL EDF AVAILABLE COUNTRY RESOURCES	113.935.553
USE OF AVAILABLE RESSOURCES in %	108,53%
EDF COUNTRY RESSOURCES THAT COULD BE LOST	-9.717.547